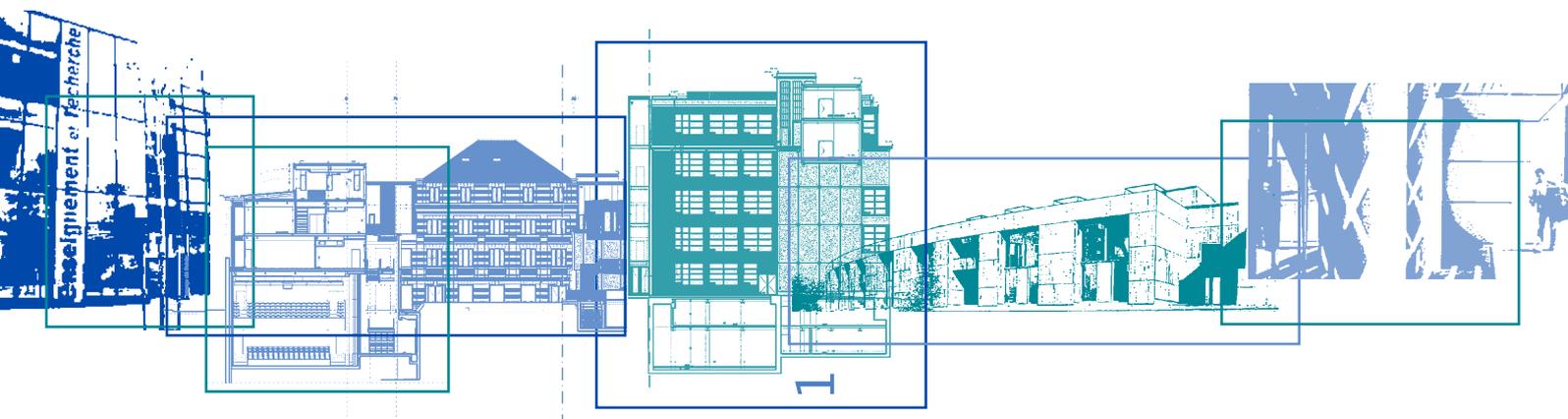


MINISTÈRE
DE LA CULTURE ET
DE LA COMMUNICATION

LES ETUDES
SUPERIEURES
D'ARCHITECTURE
EN FRANCE



2011



PREFACE

Devenir architecte...

En faisant le choix de devenir architecte, vous faites le choix d'intégrer un enseignement d'excellence, assuré en France par un réseau de vingt écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) couvrant l'ensemble du territoire.

Ces écoles ont intégré depuis 2005, le modèle européen de cursus universitaire du LMD (licence, master, doctorat). L'enseignement français de l'architecture est ainsi pleinement intégré dans l'enseignement supérieur européen ce qui facilite pour vous les passerelles, les échanges, les mobilités et les partenariats avec les pays étrangers, ce qui sera un atout pour votre insertion professionnelle de jeunes diplômés.

Vous bénéficiez d'un enseignement articulé sur une recherche productive et vivante, s'appuyant sur des doctorats en architecture susceptibles d'être délivrés par les ENSA associées à des pôles de recherche et d'enseignement supérieur et à des écoles doctorales.

L'art de concevoir et bâtir exige de l'architecte culture, savoirs, compétences et faculté réflexive sur ces savoirs et compétences. Les études d'architecture abordent par leur richesse, la diversité des champs disciplinaires nécessaires à l'élaboration de projets tant architecturaux, urbains que paysagers. L'alternance de cours théoriques, pratiques, de travaux encadrés, de stages, d'initiation aux méthodes de la recherche donnent les clefs pour faire face à la maîtrise de l'espace bâti qui constitue un enjeu essentiel dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

L'architecture est « une expression de la culture ». Elle est d'intérêt public. Ce principe, affirmé avec force dans la loi de 1977 sur l'architecture trouve son expression dans l'exercice d'une profession qui ne cesse de se diversifier et de renouveler ses approches et ses exigences. Cette évolution conforte le rôle essentiel qu'ont à exercer les architectes dans la société tant en ce qui concerne le logement, la rénovation, l'aménagement des villes et des métropoles, le développement durable, l'équilibre des territoires et l'harmonie des paysages.

Quelle que soit la source de votre vocation, vous découvrirez vite que les études que vous avez choisies vous permettront d'exercer demain le métier d'architecte sous des formes multiples : architecte libéral bien sûr, mais aussi, salarié en agence, architecte dans la fonction publique ou le secteur public (architecture urbaniste de l'État, architecte en chef des monuments historiques, en collectivité territoriale). Selon les cas vous pourrez agir comme maître d'œuvre, maître d'ouvrage, programmeur, urbaniste, designer... Et cette liste n'est pas exhaustive.

Mais vous exercerez, quel que soit votre choix, un métier passionnant, indispensable et exigeant, qui tire son unité non seulement des compétences et des savoirs techniques de haut niveau que partagent ses membres, mais surtout d'une culture commune et de valeurs partagées qui fondent l'exigence d'une discipline qui est d'intérêt public, c'est-à-dire, au bout du compte, au service de tous, car elle est déterminante pour le vivre ensemble et la qualité du cadre de vie de tous et de chacun.

Cette brochure, vous éclairera je l'espère sur les parcours de formation et les spécialisations que vous pourrez choisir ; elle est aussi une première rencontre et un signe de bienvenue du service de l'Etat, et plus précisément du ministère de la Culture, qui exerce la tutelle de votre école et de la profession d'architecte, et veille à ce que l'action publique promeuve, valorise et encourage l'architecture.

Je suis heureux de saluer votre arrivée parmi ceux qui la servent, et de vous assurer de mon dévouement et de celui de tous mes collaborateurs.

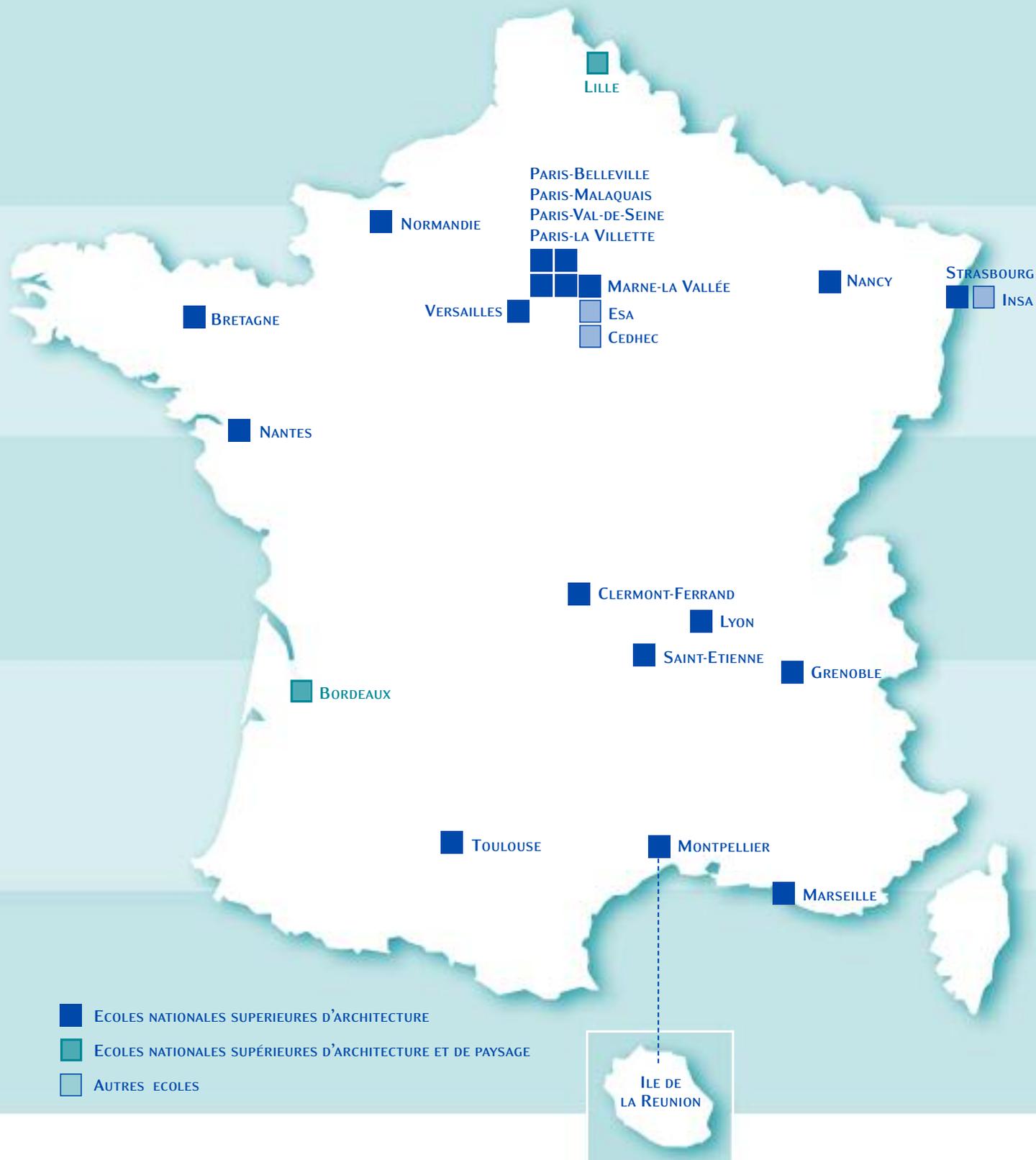
Bertrand-Pierre Galey

Directeur, adjoint au directeur général
des patrimoines, chargé de l'architecture
Ministère de la Culture et de la Communication

SOMMAIRE

→	Préface	03
→	Implantation des écoles d'architecture en France	07
→	Quel est le contenu des études d'architecture et de paysage ?	09
	- Le cursus : formation initiale, initiation à la recherche, formations spécialisées, HMONP et doctorat	
	- La recherche et la formation à la recherche	
	- La formation professionnelle continue	
	- La formation de paysagiste DPLG	
→	Où sont dispensées les formations ?	12
	- Les écoles nationales supérieures d'architecture	
	- L'accès aux études d'architecture	
→	Quels sont les métiers de l'architecture ?	13
	- Débouchés	
	- L'architecte concepteur et maître d'œuvre	
	- Les autres débouchés	
→	Les écoles d'architecture en France	
	↳ Ecoles nationales supérieures d'architecture (ENSA)	
	ENSA de Paris Ile de France	16/27
	- ENSA de Marne-la Vallée	16
	- ENSA de Paris-Belleville	18
	- ENSA de Paris-la Villette	20
	- ENSA de Paris-Malaquais	22
	- ENSA de Paris-Val-de-Seine	24
	- ENSA de Versailles	26
	ENSA en régions	28/55
	- ENSAP de Bordeaux	28
	- ENSA de Bretagne	30
	- ENSA de Clermont-Ferrand	32
	- ENSA de Grenoble	34
	- ENSAP de Lille	36
	- ENSA de Lyon	38
	- ENSA de Marseille	40
	- ENSA de Montpellier	42
	- ENSA de Nancy	44
	- ENSA de Nantes	46
	- ENSA de Normandie	48
	- ENSA de Saint-Etienne	50
	- ENSA de Strasbourg	52
	- ENSA de Toulouse	54
	↳ Autres écoles	56
	- ESA - CEDHEC - INSA Strasbourg	56/61
→	Tableau thématique des formations spécialisées	62/63
→	Adresses et liens utiles	64

Implantation des écoles d'architecture en France



→ Quel est le contenu des études d'architecture et de paysage ?

🕒 Le cursus :

Les études supérieures d'architecture sont désormais, dans le cadre de l'harmonisation européenne des cursus de l'enseignement supérieur, organisées en trois cycles selon le système "LMD" (licence-master-doctorat) :

● Un premier cycle d'études

D'une durée de 3 ans, il conduit au **diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence (DEEA)**. Ces trois années sont consacrées à l'acquisition des bases d'une culture architecturale, des processus de conception, de la compréhension et de la pratique du projet.

● Un deuxième cycle d'études

D'une durée de 2 ans, il conduit au **diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master (DEA)**. Ces deux années assurent la maîtrise des problématiques propres à l'architecture en permettant de se préparer aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture.

● Au delà de l'initiation à la recherche incluse dans le 2^e cycle, il est prévu un parcours spécifique permettant d'approfondir la préparation à la recherche. Le diplôme d'Etat d'architecte comporte alors la mention "recherche".

Le projet architectural est au centre de l'enseignement. Les champs disciplinaires abordés dans les cours magistraux et ateliers encadrés sont les suivants :

- Projet architectural : conception des structures, des enveloppes, détails d'architecture, économie du projet, réhabilitation
- Projet urbain : approche paysagère, environnementale et territoriale
- Histoire et théorie de l'architecture et de la ville
- Représentation de l'architecture : maquettes, informatique

- Sciences et techniques pour l'architecture : mathématique, géométrie, connaissance des matériaux et des structures, techniques de maîtrise des ambiances
- Expression artistique et histoire de l'art
- Sciences humaines et sociales
- Théories de l'urbanisme et du paysage
- Langues étrangères

L'accent est mis sur les enjeux du développement durable, la prise en compte des risques majeurs, la qualité d'usage et l'accessibilité des bâtiments, la réhabilitation et les interventions sur le bâti existant.

● **L'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)** est une formation d'une année. Elle comprend une formation théorique de 150 heures minimum et une mise en situation professionnelle de six mois. Elle est ouverte aux détenteurs du diplôme d'Etat d'architecte, ou diplôme équivalent, souhaitant exercer les responsabilités liées à la maîtrise d'œuvre dans les conditions de la profession réglementée par la loi de 1977 sur l'architecture et s'inscrire à l'Ordre National des Architectes. La formation est accessible, soit dans l'année qui suit l'obtention du diplôme DEA, soit à tout moment de la vie professionnelle, après validation des acquis de l'expérience.

🕒 Double cursus

Sept ENSA ont instauré des partenariats avec des grandes écoles d'ingénieurs. Ces échanges permettent à certains étudiants de suivre une **double formation** en vue d'obtenir après sept ans d'études au minimum, les deux diplômes d'architecte et d'ingénieur.

Les étudiants architectes qui souhaitent suivre cette double formation doivent avoir une solide culture scientifique. Des enseignements complémentaires leur sont dispensés par les écoles partenaires afin d'atteindre le niveau requis.

Munis des deux diplômes, les jeunes architectes-ingénieurs sont particulièrement recherchés sur le marché du travail. Cette double culture permet en effet aux étudiants d'appréhender des projets complexes, liant la conception architecturale d'avant-garde aux solutions techniques de pointe. Un dialogue fructueux pour l'avenir se noue ainsi entre les étudiants architectes et leurs pairs ingénieurs.

Par ailleurs, certaines formations de premier ou deuxième cycle organisées par les écoles, conjointement avec des universités, conduisent à d'autres diplômes nationaux de l'enseignement supérieur : **licences professionnelles et masters**, préparant soit à la vie professionnelle, soit à la recherche, selon le parcours choisi.

● Des troisièmes cycles mènent :

- **A des diplômes de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA)**, diplômes nationaux de l'enseignement supérieur pour lesquels la formation dure de 1 à 2 ans selon les domaines. Il existe à ce jour 4 mentions : projet urbain, maîtrise d'ouvrage (formulation de la commande et conduite de projet), risques majeurs, patrimoine.

- **Au doctorat en architecture** préparé en 3 ans au sein des unités de recherche des ENSA. Dorénavant les ENSA partenaires des écoles doctorales peuvent inscrire en thèse et, selon certaines conditions, délivrer conjointement avec des universités, des doctorats en architecture.

Chaque cycle comporte ses propres finalités, ses modes pédagogiques, ses exigences de niveau à atteindre. Les cours sont dispensés au sein d'unités d'enseignement semestrielles, conférant des crédits européens et constituées par plusieurs enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique.

Il existe également des **diplômes propres aux écoles d'architecture (DPEA)**, pour lesquels la durée de la formation varie entre un et deux ans. Ces diplômes sanctionnent des formations dans des domaines spécialisés : design, scénographie, constructions parasismiques, architecture navale, architecture et philosophie. Chaque année, environ 2 500 étudiants partent en voyages ou séjours d'études à l'étranger et

un nombre équivalent d'étrangers sont accueillis. Les échanges permettent aux étudiants d'enrichir leurs connaissances en leur donnant la possibilité d'appréhender d'autres terrains, d'autres problématiques et d'autres méthodologies.

Dès la première année, les voyages sont intégrés aux cours d'histoire et de théorie de l'architecture et de la ville. Des programmes d'échanges européens et des conventions de coopération internationale prévoient des séjours d'études validées à l'étranger, la plupart du temps lors de la 4^e année.

Programme "Égalité des chances en écoles nationales supérieures d'architecture"

Le ministre de la culture et de la communication a souhaité que les établissements d'enseignement supérieur sous sa tutelle puissent offrir un accès de tous aux formations. Un programme de diversification sociale de l'accès aux écoles nationales supérieures d'architecture a été mis en place en 2009, en partenariat avec la Fondation "Culture et diversité". Il a pour objet de sensibiliser des lycéens en zone d'éducation prioritaire aux études d'architecture, de les préparer ensuite aux procédures d'orientation et d'inscription des ENSA et de les accompagner par un système de tutorat après leur intégration.

Les ENSA de Paris Val de Seine, Strasbourg, Bordeaux, Grenoble, Normandie et Marne la Vallée participent à la deuxième édition du programme dont le point d'orgue sera le stage d'une semaine destiné à une vingtaine de lycéens et qui se tiendra courant 2011 à l'ENSA Normandie de Rouen.

🔗 Recherche et formation à la recherche

Comme dans tout enseignement supérieur, la recherche et la formation à la recherche sont depuis longtemps présentes dans les ENSA qui rassemblent les disciplines concernées par les problématiques de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

Une quarantaine d'unités de recherche sont à l'origine de productions scientifiques reconnues. Le diplôme de doctorat en architecture est aujourd'hui délivré par neuf ENSA. Leurs équipes sont composées

d'enseignants des écoles et de doctorants, de chercheurs du ministère de la culture et du CNRS, ces derniers dans le cadre d'unités mixtes de recherche (UMR). Elles sont évaluées puis habilitées et reçoivent des financements stables sur la durée d'un programme pluriannuel tout en participant à des appels d'offres thématiques se traduisant par des contrats de recherche. Elles s'insèrent progressivement dans les nouveaux pôles de coopération interuniversitaires.

Les unités de recherche participent également de l'initiation à la recherche au cours des premiers et deuxièmes cycles, puis à une formation à la recherche par la recherche à travers l'encadrement de la formation doctorale en architecture.

🔄 La formation professionnelle continue

Les ENSA de Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes et Strasbourg, proposent une **formation professionnelle continue diplômante** aux salariés engagés dans la vie active dans le domaine de l'architecture, de la construction ou de l'aménagement de l'espace désireux d'obtenir les diplômes du cursus d'architecture selon un emploi du temps aménagé. Les 1^{er} et 2^e cycles comprennent chacun quatre semestres et conduisent au diplôme d'études en architecture et au diplôme d'Etat d'architecte.

Pour l'admission en 1^{er} cycle, il doit être justifié d'une activité professionnelle dans le domaine de l'architecture, variable selon le niveau d'études.

Dans tous les cas, elle comprend l'équivalent d'au moins 3 années à plein temps dans les domaines de l'architecture sous l'autorité d'un architecte ou en partenariat avec lui. Les postulants remplissant les conditions requises doivent satisfaire à des épreuves d'admissibilité destinées à évaluer leurs aptitudes. A ce jour, cette formation a majoritairement concerné des collaborateurs d'architectes expérimentés mais non diplômés, jeunes professionnels de moins de 30 ans ayant abandonné leurs études et maîtres d'œuvre n'ayant pas le titre d'architecte afin de signer un permis de construire ou diriger une agence.

Chaque année, entre 150 et 200 personnes profitent ainsi de la possibilité d'obtenir le DEEA et le DEA tout en poursuivant leur activité professionnelle.

▶ Attention !

- ▶
- ▶ Un décret du 2 janvier 1998 fixe les conditions de
- ▶ validation des études, expériences profession-
- ▶ nelles ou acquies personnels en vue de l'accès aux
- ▶ études d'architecture. Il n'existe pas, en architec-
- ▶ ture, de validation d'acquis d'expérience pour l'ob-
- ▶ tention directe des diplômes : seule existe dans
- ▶ chaque école une commission de validation des
- ▶ acquis et de l'expérience permettant des dispenses
- ▶ partielles d'enseignements.
- ▶
- ▶ Les équivalences possibles sont appréciées en
- ▶ fonction du diplôme mais surtout de l'examen du
- ▶ dossier et des enseignements préalablement suivis.

🔄 La formation de paysagiste DPLG

Le **paysagiste DPLG** applique la théorie du projet au domaine du paysage. Cette notion de "paysage" dépasse largement la conception de "parcs et jardins". Le paysagiste conçoit des projets et en suit la réalisation dans des contextes spatiaux, culturels et sociaux de différentes échelles. Il intervient dans des projets d'aménagement concernant l'espace public et urbain, les jardins contemporains et historiques, les espaces dévolus à la circulation, les réseaux liés à l'énergie, les sites en déshérence, les sites touristiques, les sites patrimoniaux et protégés. Ses compétences ont donc trait, outre aux propriétés des végétaux, aux techniques de construction, aux matériaux, à la visualisation perspective, à la topographie.

La formation conduisant au diplôme de paysagiste DPLG est dispensée par deux écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage : les ENSAP de Bordeaux et de Lille. Cette formation est accessible par concours commun aux titulaires d'un diplôme de niveau bac+2, organisé en association avec l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles, placée sous la tutelle du ministère chargé de l'agriculture qui dispense également ce cursus.

Un projet de réforme de ce cursus est en cours afin de lui permettre de répondre à l'exigence d'harmonisation de l'enseignement supérieur au niveau européen et de pleinement intégrer la structuration du cursus en LMD. (Pour plus de précisions sur le concours, voir le site www.versailles.ecole-paysage.fr).

→ Ou sont dispensées Les formations ?

⊕ Les écoles nationales supérieures d'architecture

En France, les études d'architecture sont dispensées par vingt écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA), placées sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication. Deux autres écoles, l'une publique sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur (Institut National des Sciences Appliquées - INSA à Strasbourg) et l'autre privée (Ecole spéciale d'architecture - ESA à Paris), proposent également des formations menant à des diplômes reconnus équivalents aux diplômes nationaux par le ministère de la culture et de la communication. Deux ENSAP (Bordeaux et Lille) dispensent, en plus de la formation d'architecte, une formation au diplôme de paysagiste DPLG.

L'ensemble des ENSA accueille environ 18 000 étudiants dont 40 % dans les six écoles de l'Île-de-France. Environ 3 000 nouveaux étudiants s'inscrivent chaque année en première année dont 48 % sont titulaires d'un bac "S". En 2008, sur les 2 025 diplômés d'Etat d'architecte, environ 40 % se sont inscrits dans les formations de spécialisation post-master et 40 % ont suivi le cycle conduisant à l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP). Le taux de féminisation des études d'architecture est en constante augmentation et la parité est d'ores et déjà atteinte. Les étudiants étrangers représentent 15 % de l'ensemble des étudiants. Une soixantaine d'étudiants se sont inscrits en doctorat en 2008, soit environ le double de l'année précédente.

Le personnel enseignant est largement composé de praticiens. Ceux-ci représentent 70% des enseignants du projet architectural. Les vingt ENSA comptent environ 1 000 enseignants titulaires et associés - dont 10 % sont des professeurs et 70 % des maîtres-assistants et près de 1 000 enseignants vacataires. Un nombre croissant d'enseignants exercent des activités de recherche.

⊕ L'accès aux études d'architecture

L'accès en première année des écoles nationales supérieures d'architecture pour les candidats français ou étrangers titulaires du baccalauréat français ou équivalent s'effectue en ligne via le portail APB : www.admission-postbac.fr.

Les candidats français ou originaires d'un pays de l'Union européenne titulaires d'un bac étranger ne sont pas concernés par la procédure APB : ils doivent contacter directement les écoles de leur choix.

Le dossier d'inscription comprend notamment les notes et appréciations obtenues pendant les deux dernières années d'études secondaires ainsi qu'une lettre de motivation.

Certaines écoles prévoient des sessions d'orientation qui évaluent les aptitudes des candidats, basées sur la représentation graphique ou spatiale et/ou la production écrite. Les écoles organisent des journées portes ouvertes chaque année au cours du 1^{er} trimestre pendant lesquelles les futurs étudiants peuvent visiter les locaux, rencontrer les enseignants, s'informer sur les conditions d'accès et retirer les dossiers d'inscription.

Les candidats ressortissants d'un Etat non membre de l'Union européenne, titulaires d'un bac étranger, doivent remplir un dossier de demande d'admission préalable. Le dossier est téléchargeable sur le site www.enseignementsup-recherche.gouv.fr ou auprès du site <http://www.nomdupays.campusfrance.org> lorsque les candidats résident à l'étranger.

Les dossiers sont également disponibles dans les écoles d'architecture et services culturels des ambassades de France à l'étranger. Le niveau requis de compréhension de la langue française est évalué à partir du test élaboré par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP).

Le ministère de la Culture et de la Communication est signataire de la convention CEF (centres pour les études en France) qui concerne une vingtaine de pays. Cette convention facilite les démarches administratives des étudiants étrangers qui sollicitent une première inscription dans une école nationale supérieure d'architecture française.

Une entrée en cours de cycle est possible pour les candidats justifiant d'études, expériences professionnelles ou acquis à condition de les valider par la commission compétente au sein de chaque ENSA.

→ Quels sont les métiers de l'architecture ?

L'article 1^{er} de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture rappelle que l'architecture est une expression de la culture et que ses interventions sont d'intérêt public.

Les missions de l'architecte sont riches et variées. Elles vont de la conception et la réalisation de bâtiments aux interventions sur la ville et le territoire.

L'architecte est un concepteur de *projets*. Projets de constructions, d'aménagements, d'urbanisme, de réhabilitations... Ces projets peuvent résulter d'une commande privée de gré à gré ou d'un concours public. L'architecte les réalise pour le compte *d'un maître d'ouvrage* et veille au respect de l'enveloppe budgétaire et des réglementations en termes de sécurité, de structures et de mise en œuvre de la construction.

Les maîtres d'ouvrage peuvent être extrêmement variés : particulier, entreprise, propriétaire institutionnel, professionnel de l'immobilier, société d'économie mixte ou organismes HLM, collectivités publiques : État ou collectivités territoriales...

De même, les partenaires de l'architecte pour la réalisation des projets sont multiples : ingénieurs, paysagistes, urbanistes, ouvriers, économistes, sociologues, plasticiens, etc...

La loi de 1977 précise que le port du titre d'architecte, le droit de s'inscrire à un tableau régional de l'ordre, ainsi que la faculté d'exercer la profession à

titre libéral sont réservés aux architectes diplômés d'Etat (ADE) qui sont titulaires de l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), ainsi qu'aux titulaires du Diplôme d'architecte diplômé par le Gouvernement (DPLG), qui a cessé d'être délivré le 31 décembre 2007.

Pour mémoire, en France, l'intervention de l'architecte est obligatoire pour les constructions de plus de 170 mètres carrés.

🔗 Débouchés

Les titulaires du diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence (DEEA) ont vocation à être employés par des agences d'architecture, d'urbanisme, d'architecture intérieure ou de design, des bureaux d'études et d'ingénierie, des entreprises du bâtiment et de travaux publics, des sociétés d'aménagement.

Le diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de master permet d'accéder, outre la conception, à toutes les fonctions de conseil, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, d'études techniques, d'urbanisme et d'aménagement en qualité de salarié. Ils peuvent également devenir agents publics de l'Etat ou des collectivités territoriales, pratiquer l'architecture d'intérieur, ou exercer des missions de conseil pour le compte de l'Etat, de particuliers ou de collectivités territoriales.

🕒 L'architecte concepteur et maître d'œuvre

L'architecte doit répondre au programme du maître d'ouvrage en y apportant sa sensibilité, ses compétences, notamment en terme de fonctionnalité tout en prenant en compte les préoccupations de développement durable, les contraintes socio-économiques, temporelles et urbanistiques.

Le travail de l'architecte réalisant un bâtiment est précisé dans le contrat d'architecte qui décrit sa "mission". Celle-ci comprend tout ou partie des quatre phases successives suivantes :

- **La conception** comprend la création générale du bâtiment : forme, disposition, principe constructif. Elle se traduit par des dessins, des plans, des modèles informatiques ou des maquettes.
- **La phase des études** comprend les calculs, les études techniques (étude des sols, ventilation, disposition des ascenseurs, etc.), l'optimisation de la consommation d'énergie, la durabilité. Ces études sont fréquemment réalisées avec le concours d'ingénieurs spécialisés dans un domaine précis. Elles répondent à des nomenclatures techniques et font l'objet des plans techniques sous forme de dessins très précis.
- **La direction de l'exécution** : le maître d'œuvre organise un appel d'offres auprès des entreprises de travaux afin qu'elles établissent des devis correspondants aux travaux tels que prévus par les descriptifs et les plans. L'architecte conseille le client pour le choix des entreprises réalisatrices et passe un contrat avec chacune d'elles.
- **Le suivi de chantier** : enfin, l'architecte dirige le chantier et coordonne l'intervention des entreprises réalisatrices de manière à ce que le bâtiment construit réponde aux attentes du commanditaire.

Aujourd'hui, 80 % des architectes diplômés accèdent à un premier emploi en moins de 3 mois en France ou à l'étranger. En janvier 2010, il y a 29 685 architectes inscrits à l'ordre des architectes en France, auxquels s'ajoutent environ 1 300 nouveaux inscrits par an, sur un total de 43 000 titulaires du titre. La région Ile-de-France concentre 33% des professionnels et les régions Rhône-Alpes et PACA accueillent à elles deux, 10 % des architectes.

🕒 Autres débouchés

L'architecte d'intérieur

Il intervient dans le champ de l'aménagement et de l'équipement des espaces des constructions et des vitrines commerciales pour lesquelles il exerce des missions de conception. Le Conseil national de l'ordre des architectes a admis l'existence de cette profession connexe et accepté l'utilisation du titre "architecte d'intérieur". Le Conseil français des architectes d'intérieur est un organisme professionnel qui a pour mission l'identification des compétences et de la pratique professionnelle de l'architecte d'intérieur. *(Voir adresses utiles en fin d'ouvrage).*

Les écoles nationales supérieures d'architecture ne préparent pas spécifiquement au métier d'architecte d'intérieur. Toutefois, le diplôme d'Etat d'architecte permet d'exercer pleinement ce métier. Cette formation spécifique relève notamment de la Délégation aux arts plastiques du ministère de la Culture et de la Communication. *(Voir adresses utiles).*

La fonction de conseil

Les **architectes-conseils** sont des praticiens du secteur privé qui interviennent pour le compte de l'Etat sur la base de missions de mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de l'urbanisme, de l'architecture, de l'aménagement du territoire et de la politique de la ville. Leur mission, bien que ponctuelle, a pour objectif de promouvoir un environnement de qualité en particulier dans le domaine du logement et des constructions publiques et de participer à la diffusion de la culture architecturale et urbaine.

Les **architectes-conseillers** des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) informent et conseillent tous les particuliers et les collectivités et assurent la promotion de la qualité de l'architecture et de son environnement.

Il y a des CAUE dans 89 départements. Ils prennent la forme d'associations avec une mission de service public. Leur conseil d'administration est composé à parité de représentants de l'Etat, des collectivités territoriales et des personnes qualifiées représentant la profession. *(Voir adresses utiles).*

Les architectes et la fonction publique

L'enseignement et la recherche : les enseignants dispensent des cours et travaux dirigés. Ils effectuent des travaux de recherche. Ils concourent à l'accomplissement de missions d'encadrement, de conseil et d'orientation des étudiants, de contrôle des connaissances et assurent la production de documents pédagogiques, la participation aux jurys et au fonctionnement des conseils, aux commissions et comités dont ils sont membres.

Les enseignants des écoles d'architecture sont recrutés par voie de concours. Pour être admis à concourir, les postulants doivent être titulaires d'un doctorat ou de diplômes jugés équivalents pour l'accès au corps des maîtres-assistants. Pour accéder au corps de professeurs des écoles d'architecture, il faut être titulaire d'une habilitation à diriger des recherches ou, à défaut, justifier de titres, diplômes, travaux ou qualifications adéquates.

L'architecte urbaniste de l'Etat (AUE)

Les architectes et urbanistes de l'Etat sont des fonctionnaires qui contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques visant à la promotion de la qualité du cadre de vie. Ils exercent des fonctions dans le domaine de l'architecture, l'urbanisme, la construction, l'aménagement du territoire, l'environnement et le patrimoine, généralement dans des services déconcentrés de l'Etat ou dans des services d'administration centrale. Ils sont recrutés par un concours d'Etat qui comporte deux options : "urbanisme et aménagement" et "patrimoine architectural, urbain et paysager". Le nombre de postes offerts chaque année pour chaque option est d'environ une dizaine en concours externe et deux à trois en concours interne. En cas de réussite au concours, une formation d'un an commune aux deux filières doit être suivie par les futurs AUE.

Cette formation est assurée conjointement par l'Ecole des ponts Paris Tech et l'Ecole de Chaillot (département formation de la Cité de l'architecture et du patrimoine).

Les architectes de l'option "Patrimoine" peuvent exercer en tant qu'architectes des bâtiments de France (ABF).

(Pour plus d'informations sur les AUE, voir page 58, la présentation du Centre des hautes études de Chaillot [CEDHEC] et consulter le site www.citechailot.org).

Une préparation au concours des architectes et urbanistes de l'Etat, ouverte aux titulaires d'un diplôme d'architecte, est dispensée dans trois ENSA : Lyon, Toulouse et Versailles.

L'architecte en chef des monuments historiques (ACMH)

L'architecte en chef des monuments historiques participe en tant que conseil, à l'exercice du pouvoir de contrôle de l'Etat : il fait des propositions ou donne son avis en vue de la protection des immeubles, il participe à la surveillance des immeubles classés ou inscrits, il peut proposer toute mesure pour leur bonne conservation, il donne un avis préalable aux projets de travaux pour les immeubles classés, il est compétent pour veiller à la conformité des travaux et peut faire des propositions pour la mise en valeur des immeubles protégés. Il assure la maîtrise d'œuvre des travaux de restauration sur les monuments historiques classés. Les ACMH sont recrutés par un concours d'Etat.

La fonction publique territoriale

Les architectes voyers de la Ville de Paris travaillent à la direction de l'aménagement urbain et de la construction, à la direction de la voirie et des déplacements et à la direction des parcs, jardins et espaces verts. Ils traitent les dossiers liés à l'environnement, aux espaces publics et à la réglementation, les dossiers de permis de construire, les projets de différentes opérations d'aménagement et d'équipements urbains. Ils sont recrutés par concours.

(Pour plus d'informations sur ce concours, consulter le site www.paris.fr : rubrique recrutements et concours).

Les architectes dans les collectivités territoriales exercent leurs fonctions dans les domaines de l'ingénierie, de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement rural ou urbain, de l'environnement, de l'informatique ou tout autre domaine à caractère scientifique ou technique entrant dans les compétences d'une collectivité territoriale. Ils sont recrutés par concours.

(Pour plus d'informations sur ce concours, consulter le site www.cnfpt.fr).

École d'architecture
de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée

Coordonnées

10-12 avenue Blaise-Pascal
Champs-sur-Marne
77447 Marne-la Vallée Cedex 2
Tél. : 33 (0)1 60 95 84 00
Fax : 33 (0)1 60 95 84 47
courriel : vt@marnelavallee.archi.fr
site : <http://www.marnelavallee.archi.fr>

Direction

Directeur : Alain DEREY
Directrice administrative
et financière : Sophie PERDRIAL
Directrice de la pédagogie, des formations
et de la recherche : Amina SELLALI

Profil de l'Ensa

Admissions en 1 ^{ère} année :	99 étudiants
Modalités d'admission :	sur dossier
Journées portes ouvertes :	mars 2011
Pré-inscriptions :	procédure télématique "Admission Post Bac"
Pour les étrangers hors UE :	1 ^{er} au 31 janvier
Nombre étudiants 2009-2010 :	605
Nombre d'enseignants hors vacances 2009-2010 :	35
Diplômés de fin d'études 2009 :	DEA : 55 HMONP : 26 DSA : 15
Étudiants en mobilité à l'étranger :	40/an

L'école nationale supérieure d'architecture de Marne-la Vallée se définit comme une école d'architecture, de la ville et des territoires. En effet, les élèves architectes y apprennent que la conception d'un bâtiment consiste également en l'élaboration d'un projet de transformation de l'environnement. Ainsi la découverte de l'acte de bâtir est toujours intimement liée à la compréhension des territoires et de leurs usages.

L'ENSA est actuellement rattachée au pôle de recherche d'enseignement supérieur (PRES) Paris-Est en tant que membre associé.

Elle développe de nombreux liens pédagogiques et scientifiques avec les établissements du campus (Université de Marne-la-Vallée, Ecole des Ponts Paris Tech, Institut Français d'urbanisme, CSTB...), ainsi qu'avec des partenaires universitaires internationaux pour le montage de workshops et le développement de contrats de recherche.

Par ailleurs, l'école poursuit son ancrage territorial en multipliant les coopérations avec les collectivités territoriales (Conseil Général de Seine-et-Marne, CAUE, EPA Marne-EPA France, ACTEP...).

L'ENSA participe au programme "Égalité des chances en écoles nationales supérieures d'architecture".

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{ER} ET 2^E CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec mention recherche.

Formation Structure et architecture : double cursus architecte-ingénieur : en partenariat avec l'École nationale des ponts Paris Tech - recrutement : 1^{ère} année du cycle master pour les étudiants en architecture et 2^e année de l'ENPC (filiale Génie civil et construction, [GCC]) - accueil : 15 étudiants en architecture + 15 élèves-ingénieurs - durée : 2 ans.



Un double cursus architecture ingénierie a été mis en place depuis la rentrée 1999 avec l'Ecole nationale des ponts Paris Tech. Reconfiguré en 2005-2006 et organisé sur les deux années du master, il a donné lieu à la création d'une formation, Structure et architecture, qui permet de sensibiliser les architectes au monde de l'ingénierie, au calcul des structures et des matériaux, et les ingénieurs à la démarche très spécifique que constitue le projet.

Le programme de la formation fait partie de l'une des quatre filières d'approfondissement du cycle Master : "Matières à penser". Les architectes ayant suivi la formation "Structure et architecture" peuvent ensuite, après sélection, s'inscrire à l'Ecole nationale des ponts Paris Tech pour deux années d'études supplémentaires afin d'obtenir le diplôme d'ingénieur. La réciprocité est assurée pour les ingénieurs.

► 3^e CYCLE

DSA Architecture et projet urbain, architecte-urbaniste - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte ou équivalent - accueil : 15 à 20 étudiants - durée : 3 semestres (dont un en situation professionnelle).

Cette formation à temps plein est également ouverte à la formation continue des professionnels de l'urbanisme.

Elle vise à spécialiser des architectes à partir d'enseignements centrés sur la conception du projet urbain et territorial : transformation et requalification d'ensembles urbains, aménagements d'espaces publics fondés sur la prise en compte de la géographie, l'articulation entre tracés, voiries, domaine foncier et règles d'édification. Les savoirs indispensables aux questions d'aménagement sont dispensés par des experts, praticiens dans le cadre du projet depuis l'analyse et l'état des lieux d'une situation jusqu'à l'anticipation technique, logistique et scientifique : infrastructures et réseaux, géologie, paysage, botanique, gestion de l'eau, écologie, droit de l'urbanisme, politiques urbaines de déplacement, maîtrise d'ouvrage, etc.

► RECHERCHE

● L'Observatoire de la condition suburbaine (OCS)*.

Axes de recherche :

- Théories et pratiques de l'urbanisme moderne et postmoderne ;
- Histoire et historiographie des architectures modernes ;
- Villes nouvelles, territoires suburbains.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la Culture et de la Communication

Photo ENSA de Marne-la-Vallée



ENSA de Marne-la-Vallée - Atrium et auditorium sur pilotis, coursives et passerelles - Photo Jean-Marie Monthiers®





Coordonnées

60 bd de la Villette

75019 PARIS

Tél. : 33 (0)1 53 38 50 00

Fax : 33 (0)1 53 38 50 01

courriel : ensa-pb@paris-belleville.archi.fr

site : <http://www.paris-belleville.archi.fr>

Direction

Directeur : Jean-Pierre BOBENRIETHER

Directrice adjointe : Florence IBARRA

Responsable pédagogique : Murièle FRECHEDE

Président du CA : Jean-Philippe GARRIC

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 120 étudiants

Modalités d'admission :

sur dossier et test de motivation écrit et graphique
après participation à une conférence sur l'architecture

Journées portes ouvertes : début mars

Pré-inscriptions : modalités fixées par
"admissions post-bac"

Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier

Nombre d'étudiants en 2010-2011 : 1 096

Nombre d'enseignants hors vacances 2010-2011 : 67

Diplômés de fin d'études 2010 : DEA : 129

HMONP : 110

Etudiants en mobilité à l'étranger : 85/an

Créée en 1969, l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville est née de la volonté de croiser les disciplines et de procéder par analogie afin de donner la conscience de l'architecture et de ses limites dans ses implications historiques, idéologiques, sociologiques et philosophiques, les disciplines ne progressant que parce que les découvertes d'un domaine sont transposables à un autre.

Son enseignement se développe au bénéfice d'une architecture utile au plus grand nombre, d'équipements publics et surtout de logements sociaux et de projets urbains ; il donne autant d'importance à la réhabilitation du patrimoine et à sa transformation qu'à la création, à l'architecture d'édifices qu'à l'architecture urbaine et à l'architecture du territoire.

L'ENSA Paris-Belleville est associée au PRES Université Paris-Est depuis octobre 2009.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

L'école dispense un enseignement continu et progressif en 1^{er} cycle puis propose à ses étudiants d'individualiser fortement leur parcours en deuxième cycle.

L'enseignement de l'histoire et de la théorie de l'architecture et de la construction accompagne chaque semestre celui du projet. L'accent est mis sur les arts plastiques, des plus classiques aux plus contemporains.

ENSA de Paris-Belleville - Photo didiergauducheau®





Double cursus architecte-ingénieur - en partenariat avec le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) - recrutement : 3^e année de licence - accueil : nombre d'étudiants non limité - durée : 2 ans ou 5 ans.

► 3^e CYCLE

Doctorat

L'Ensa de Paris Belleville est associée au PRES Paris-Est avec lequel elle délivre de manière conjointe le doctorat en architecture pour des doctorants accueillis et encadrés au sein de l'Institut parisien de recherche architecture, L'institut parisien de recherche Architecture, urbanisme, société (IPRAUS) rattaché à l'école doctorale ED 448 Ville, transport et territoire.

Doctorat en architecture

L'ENSA Paris-Belleville est l'un des établissements associés à l'école doctorale Ville Transport et Territoires au sein du PRES Université Paris-Est, l'IPRAUS (Institut parisien de recherche architecture urbanistique société) en est le laboratoire d'accueil.

Si l'école a fait le choix de développer un enseignement généraliste jusqu'au master, elle a développé trois spécialisations post-master :

Le DSA Architecture et risques majeurs, en partenariat avec les ENSA de Bordeaux, Lyon, Montpellier et Paris-Val-de-Seine, accueille 30 étudiants pendant deux ans. Il prépare les architectes à prendre en compte les risques majeurs, que ces risques soient d'origine anthropique, c'est-à-dire liés à l'activité humaine, ou naturelle (crues, séismes, avalanches, activité volcanique...), à toutes les étapes de leur intervention : dans le cadre de projets nouveaux, pour réduire la vulnérabilité de l'existant, dans la gestion de crise et la reconstruction.

Le DSA Architecture et projet urbain, mention Architecture des territoires, en collaboration avec le laboratoire IPRAUS, accueille 30 étudiants pendant 18 mois. Il prépare les architectes à mener une réflexion et conduire un projet à l'échelle du grand territoire, en intégrant la question de la mobilité et des transports. La formation comprend deux ateliers de projet, consacrés l'un à la métropole parisienne et l'autre aux métropoles d'Asie Pacifique.

Le DSA Architecture et patrimoine, en association avec l'ENSA de Normandie, accueille 40 étudiants pour deux ans. Il s'attache aux problématiques de conservation, restauration, transformation et mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager. Le champ de l'étude est centré sur les réalisations architecturales et urbaines de la deuxième moitié du XIX^e siècle et du XX^e siècle, à Paris et dans la région parisienne.

► RECHERCHE

La recherche est placée au cœur du dispositif pédagogique de l'École. Dans le champ de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, le laboratoire IPRAUS (Institut parisien de recherche architecture urbanistique société) a associé et confronté, dès sa création en 1986, les disciplines du projet architectural et urbain aux sciences de l'homme et de la société. La démarche sollicitait la complémentarité des disciplines et de leurs postures méthodologiques autour d'un objet commun : l'espace architectural de la ville, considéré dans son rapport dialogique aux organisations de société et à travers ses processus de production. Une telle position a permis l'acquisition de savoirs et d'outils conceptuels spécifiques, ainsi que la production de connaissances relevant de la discipline architecturale.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, l'IPRAUS fait partie de l'unité mixte de recherche Ausser (Architecture, urbanisme, société : savoirs, enseignement, recherche) UMR 3329 CNRS/ministère de la Culture et de la communication.

● Institut parisien de recherche architecture, urbanisme, société (IPRAUS) (UMR CNRS/MCC3329 Architecture, urbanisme, société, savoir, enseignement et recherche [AUSSER])*
Axes de recherche :

- Formes architecturales et urbaines : histoire et patrimoine ;
- Architecture du territoire, transport et environnement ;
- Le logement : de l'architecture à l'habiter ;
- Architecture : diffusion, transmission et enseignement ;
- Métropole d'Asie Pacifique : architecture et urbanisme comparés ;
- Architecture et Patrimoine : villes d'Afrique et du sous-continent Indien.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la Culture et de la Communication.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE
PARIS LA VILLETTE

Coordonnées

144 rue de Flandre
75019 PARIS
Tél. : 33 (0)1 44 65 23 00
Fax : 33 (0)1 44 65 23 01
courriel : directeur@paris-lavillette.archi.fr
site : <http://www.paris-lavillette.archi.fr>

Direction

Directeur : Guy AMSELLEM
Directrice adjointe : Sandrine SARTORI
Responsable pédagogique : Catherine COMET
Président du CA : Bruno GAUDIN

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 248 étudiants
Modalités d'admission : sur dossier
Journées portes ouvertes : mars
Pré-inscriptions : fin janvier / mi-avril
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier
Nombre d'étudiants 2009-2010 : 2 234
Nombre d'enseignants hors vacances 2008-2009 : 109
Diplômés de fin d'études 2009 : DEA : 293
HMONP : 125
Etudiants en mobilité à l'étranger : 106/an

L'ENSAPLV a été créée en 1969. Elle a pour vocation de former les acteurs susceptibles d'intervenir dans tous les champs professionnels conduisant à la production de l'architecture, de la ville et de l'espace. Le projet pédagogique et scientifique de l'école, constamment réactualisé, a pour objectif de former des architectes dotés d'une compétence affirmée dans le domaine de la conception, capables d'exercer des missions diversifiées dans le domaine de l'architecture et du bâti, conscients des responsabilités éthiques et sociales qu'ils doivent assumer.

La formation à l'architecture est assurée par des équipes pluridisciplinaires comprenant des architectes praticiens pour l'enseignement du projet et des ingénieurs, sociologues, historiens, géographes, philosophes, juristes, plasticiens, photographes, cinéastes... pour les disciplines connexes. Un très large choix de matières est laissé aux étudiants, en particulier en second cycle, qui permet à chacun de définir de façon autonome le parcours qui lui semble le plus approprié à ses aspirations.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Double cursus architecte-ingénieur et ingénieur-architecte : en partenariat avec l'Ecole spéciale des travaux publics (ESTP) - recrutement architecte-ingénieur : 1^{ère} année à l'ENSAPLV bac "S" avec mention suivi d'un entretien - accueil : 22 élèves architectes et 22 élèves ingénieurs - durée : 7 ans ; recrutement ingénieur-architecte : 1^{ère} année à l'ESTP section Bâtiment (bac+3) - accueil 20 élèves ingénieurs - durée : 5 ans.

L'ENSA de Paris-La Villette offre la possibilité aux étudiants en architecture de suivre un double cursus architecte-ingénieur. Dans le cadre de ce bi-cursus, les étudiants en architecture suivent en parallèle une formation scientifique et technique complémentaire. A l'issue des cinq années d'études à l'ENSAPLV, les étudiants sont inscrits sur titre en deuxième année de l'ESTP section Bâtiment où ils suivent les deux dernières années qu'ils terminent par un projet de fin d'étude commun aux deux formations à l'issue d'un stage commun.

De même, un bi-cursus ingénieur-architecte est proposé aux élèves ingénieurs de l'ESTP en 1^{ère} année de la section Bâtiment. L'ENSAPLV les accueille pour tous les projets d'architecture de chaque niveau et une partie des enseignements. A l'issue des trois années d'étude à l'ESTP, ils intègrent le cycle master d'architecture à l'ENSAPLV pour les deux dernières années.

Master Organisation du travail et ergonomie : en partenariat avec l'université Paris I-Panthéon-Sorbonne - recrutement : MI - accueil : 22 étudiants - durée : 1 an.

Cette formation, organisée au sein du Laboratoire espace travail (LET), est également ouverte à la formation continue, étalée sur deux années.



► 3^e CYCLE

DSA Architecture et projet urbain : recrutement : diplôme d'Etat d'architecte, diplôme d'ingénieur ou master universitaire - accueil : 20 étudiants par option - durée : 3 semestres (dont un en situation professionnelle).

Ce DSA donne une formation approfondie sur le projet urbain dans sa dimension de conception architecturale et urbaine, de paysage et d'action dans les situations de développement. Il inclut une spécialisation recherche optionnelle. La formation est attentive à l'expérimentation critique des outils de conception urbaine autour du questionnement sur la crise des périphéries et les modèles métropolitains, à l'intégration en amont des démarches paysagères et de développement durable, ainsi qu'à la prise en compte des enjeux socio-économiques sur les territoires en mutation, fragilisés.

Le DSA propose trois options avec des enseignements en tronc commun et des enseignements spécialisés (projet urbain et métropolisation, paysage, métropoles Asie Pacifique : dynamique de complexité). Il est associé à sept unités de recherche et à des structures de recherche des universités étrangères.

DPEA Architecture et Philosophie : en partenariat avec l'université de Paris VIII - recrutement : architectes - accueil : 20 étudiants - durée : 1 an

Cette formation est consacrée à l'étude critique des "théories" de l'architecture d'un point de vue philosophique, et en particulier pour la période contemporaine. L'objectif est celui d'une formation à la recherche. La recherche est entendue en son sens institutionnel (thèse de doctorat, recherche contractuelle des équipes et laboratoires de recherche), mais sans exclure les pratiques réflexives de l'architecture dites pratiques "théorisées" ou critiques.

DPEA Architecture navale : en partenariat avec l'Ecole nationale des ponts et chaussées et l'ENSA de Nantes - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte, diplôme d'ingénieur, master d'université avec connaissances navales préalables - accueil : 15 étudiants - durée : 1 an (voir aussi l'ENSA de Nantes).

ENSA de Paris-la Villette - Entrée de l'école - Photo Jean-Marie Monthiers[®]



Il s'agit de donner les éléments d'apprentissage de la conception d'un navire de tout type par l'étude d'un cas concret : projet librement choisi par chaque étudiant, incluant la représentation et la modélisation 3D de formes complexes, l'organisation fonctionnelle d'espaces habitables et techniques exigus. Les applications doivent répondre à des problèmes de mécanique au sens large : fluides, matériaux, structures.

Doctorat en architecture

L'ENSA de Paris-La Villette est associée à l'école doctorale ED 448 Ville, transports, territoires (Universités de Paris-Est et Paris VIII) Elle est également associée à l'école doctorale ED 31 Pratique et théorie du sens (Paris VIII). Elle inscrit des doctorants en architecture encadrés au sein de ses unités de recherche et délivre, conjointement avec les universités de Paris-Est et de Paris-VIII, le doctorat en architecture.

► RECHERCHE

● **Laboratoire Architecture, milieux, paysages (AMP)*** (UMR CNRS/MCC 7218 Laboratoire architecture, ville, urbanisme, environnement [LAVUE]).

Axes de recherche :

- Les théories et les notions à l'œuvre dans l'analyse du paysage ;
- Les principes de transformation des lieux et des territoires ;
- L'enseignement du paysage et l'enseignement du projet.

● **Laboratoire Architecture/anthropologie (LA/A)***.

Axes de recherche :

- Architectures et villes face à la mondialisation ;
- Les nouvelles méthodes de recherche dans les territoires contemporains.

● **Atelier de recherche en informatique, architecture et modélisation - Laboratoire d'architecturologie et de recherche épistémologique sur l'architecture (ARIAM-LAREA)***.

Axes de recherche :

- Modélisation architecturologique de la conception assistée par ordinateur ;
- Modélisation informatique et conception architecturale.

● **Laboratoire Espaces travail (LET)*** (UMR CNRS/MCC 7218 Laboratoire architecture, ville, urbanisme, environnement [LAVUE]).

Axes de recherche :

- L'architecture d'entreprise et les espaces du travail ;
- Les images et les médiations de la ville et de l'architecture ;
- Les acteurs et les processus de conception architecturale et urbaine.

● **Groupe d'étude et de recherche Philosophie, architecture et urbain (GERPHAU)** (UMR CNRS/MCC 7218 Laboratoire architecture, ville, urbanisme, environnement [LAVUE]).

Axes de recherche :

- Les nouveaux sens de l'habiter ;
- Les mutations des rapports entre nature, ville et architecture ;
- Dynamiques urbaines et architecturales : articulations et médiations.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la Culture et de la Communication.



Coordonnées

14 rue Bonaparte
75272 PARIS Cedex 06
Tél. : 33 (0)1 55 04 56 50
Fax : 33 (0)1 55 04 56 97
courriel : info@paris-malaquais.archi.fr
site : <http://www.paris-malaquais.archi.fr>

Direction

Directrice : Nasrine SERAJI
Secrétaire générale : Eliane BOHERT
Directrice adjointe chargée de la pédagogie :
Sylvie ESCANDE
Directrice des études : Isabelle LEMOR-PICAULT
Président du CA : Serge TOUBIANA

Profil de l'Ensa

Admissions en première année : 100 étudiants

Modalités d'admission :

Une épreuve écrite et graphique (à réaliser chez soi et à joindre au dossier d'inscription) et une épreuve écrite (convocation dans l'école)

Journées portes ouvertes : mars

Pré-inscriptions : Portail "Admission Post Bac"

Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier

Nombre d'étudiants en 2009-2010 : 938

Nombre d'enseignants hors vacances 2009-2010 : 59

Diplômés de fin d'études 2009-2010 : DEA : 155
HMONP : 110

Etudiants en mobilité à l'étranger : 50/an

Au cœur de Paris, sur la rive gauche de la Seine et face au musée du Louvre, l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais partage avec l'école nationale supérieure des Beaux-arts, le site où fut fondé l'enseignement de l'architecture en France.

Les activités pédagogiques de l'école se déploient également dans un édifice proche, rue Jacques Callot, construit en 1931 par l'architecte Roger-Henri Expert.

L'ENSAPM se définit comme une école ouverte, internationale, qui accueille des étudiants aux profils variés.

L'école offre une vision élargie de la culture et des métiers de l'architecture. Celle-ci ne se limite pas au seul projet d'édifice, elle embrasse l'aménagement des territoires, la rénovation urbaine, la conception des espaces publics, la réhabilitation des bâtiments, la recherche et la programmation. Les orientations de l'école soulignent le caractère intellectuel, artistique et technique de la formation et de l'exercice professionnel en architecture. L'ENSAPM défend une pédagogie centrée sur la production du projet d'architecture, tout en respectant la nécessaire qualité et l'autonomie de ses enseignements théoriques.

ENSA de Paris-Malaquais - Escalier Melpomène, accès au bâtiment Perret.
Photo Jean-Marie Monthiers°





SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Master Urbanisme et territoire, mention urbanisme, parcours programmation architecturale et urbaine : en partenariat avec l'université Paris XII Val de Marne et l'Institut d'urbanisme de Paris - recrutement : fin 1^{ère} année master ou fin semestre 8 ENSA - accueil : 20 à 25 étudiants - durée : 1 an.

Cette formation comprend 2 options (choix au 2^e semestre) :

- Voie professionnelle : forme à l'élaboration et à l'application de démarches d'assistance à la maîtrise d'ouvrage en programmation architecturale et urbaine (conduite des projets du diagnostic à l'évaluation ex-post, production de documents de programme à finalité opérationnelle) ;
- Voie recherche : travaux de recherche sur l'histoire des idées, ainsi que sur l'évolution des méthodes et des pratiques en programmation architecturale et urbaine dans une perspective de comparaisons internationales.

► 3^e CYCLE

Doctorat en architecture

L'ENSA de Paris-Malaquais est associée à l'école doctorale Ville, transports, territoires (Universités de Paris-Est et Paris VIII). Elle inscrit les doctorants en architecture qui sont encadrés dans ses laboratoires et délivre, conjointement avec l'université Paris-VIII, le doctorat en architecture.

Le LIAT encadre des doctorants en histoire de l'art et de l'architecture, dans le cadre de l'école doctorale Histoire de l'art (université Paris I - Panthéon-Sorbonne).

► RECHERCHE

● Laboratoire Architecture, culture et société (ACS)*.

Axes de recherche :

- Généalogie et évolution de l'habitation ;
- Architecture de l'habitation et les modes de vie d'aujourd'hui ;
- Histoire de l'architecture du XIX^e au XXI^e siècle ;
- Forme urbaine et conception architecturale ;
- Architecture, culture et production intellectuelle.

● Laboratoire Géométrie, structure et architecture (GSA)*.

Axes de recherche :

- Morphologie structurale ;
- Culture géométrique et technique.

● Laboratoire Infrastructure, architecture et territoire (LIAT)*.

Axes de recherche :

- Théories et doctrines : la pensée des infrastructures et de l'équipement à grande échelle du territoire ;
- Réalisations : effets urbains et paysagers des infrastructures. Analyse comparative internationale ;
- Image, imaginaire, symbolique des infrastructures.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la Culture et de la Communication.

La cour du mûrier de l'ENSA de Paris-Malaquais - Photo Jean-Marie Monthiers®





ENSA Paris Val-de-Seine Photo Bertrand Miniou®



Coordonnées

3-15 quai Panhard-et-Levassor
75013 PARIS
Tél. : 33 (0)1 72 69 63 00
Fax : 33 (0)1 72 69 63 81
site : <http://www.paris-valdeseine.archi.fr>

Direction

Directeur : Jean-Claude MORENO
Directrice adjointe : Evelyne BERGER
Président du CA : Francis RAMBERT
Directrice des études : Nathalie HEBREARD

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 329 étudiants
Modalités d'admission : selon modalités
"Admission Post Bac"
Journées portes ouvertes : consulter site internet
Pré-inscriptions : mars
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier
Nombre d'étudiants 2010-2011 : 1 800
Nombre d'enseignants hors vacances 2010-2011 : 114
Diplômés de fin d'études 2010 : DEA : 229
HMONP : 73
Etudiants en mobilité à l'étranger : 80/an

L'école nationale supérieure d'architecture Paris-Val-de-Seine, créée en 2001, s'est installée en avril 2007, dans le quartier universitaire Masséna (Paris XIII^e), le long de la Seine, dans le secteur réaménagé de Paris Rive Gauche où des édifices industriels restructurés cohabitent avec une architecture très contemporaine. L'école a été conçue par l'architecte Frédéric Borel.

Le programme pédagogique souligne la place essentielle de la démarche du projet, aux côtés de la théorie et de l'histoire, dans l'enseignement de l'architecture. Il permet également à l'étudiant, en lui offrant un large éventail d'enseignements pluridisciplinaires, de construire la spécificité de sa démarche au regard des questions de l'époque.

L'ENSA participe au programme "Égalité des chances en écoles nationales supérieures d'architecture".

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

Master Aménagement, urbanisme et durabilité des territoires : en partenariat avec l'université ParisX-Nanterre - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte ou M1 - accueil : 25 étudiants - durée : 1 an.

Ce master propose deux parcours professionnels et deux parcours recherche.

Les parcours professionnels visent à préparer aux métiers de la ville et de l'aménagement. Ils offrent des enseignements diversifiés et pluridisciplinaires, garantissant une ouverture globale des étudiants aux problématiques de la ville, du territoire et de l'environnement par l'acquisition d'un socle de connaissances théoriques, de savoir-faire pratiques et d'approches de terrain. Pour tenir compte des débouchés professionnels émergents, la formation prévoit deux parcours en M2: "Politiques urbaines, projet urbain et montage d'opérations" et "Développement durable et pratiques de l'aménagement". Ces parcours s'appuient sur des partenariats avec le monde professionnel.

Le parcours "Politiques urbaines, projet urbain et montage d'opérations", permet de doter les étudiants, dont la majeure partie est issue de formations universitaires en sciences sociales, de savoir-faire en termes de projets et de montage d'opérations, d'outils d'analyse et de représentation des espaces urbanisés pour une compétence de généraliste de l'aménagement urbain.

Le parcours “Développement durable et pratiques de l’aménagement” prépare spécifiquement les étudiants à intégrer de nouveaux postes créés par des collectivités ou des bureaux d’études autour des questions du développement durable, de l’environnement et des problématiques de l’aménagement des espaces ruraux et péri-urbains.

Les parcours recherche abordent le sujet des pays du Nord, spécifiquement dans les champs de l’architecture et de l’urbanisme, de la ville et des banlieues, des milieux périurbains ou agricoles, de l’environnement et des risques.

Le parcours “Ville, architecture et urbanisme” et le parcours “Périurbanisation, mutations agricoles et environnement” répondent à des enjeux sociétaux actuels forts, en relation avec les questions de développement durable des territoires ; et s’inscrivent dans le contexte d’évolution des politiques publiques et urbaines, des pratiques sociales ou professionnelles et des modes d’action sur les territoires. Les démarches comparatives sont particulièrement favorisées.

Master Histoire et civilisations comparées, spécialité recherche, ville, architecture et patrimoine : en partenariat avec l’université Paris VII-Denis-Diderot – recrutement : diplôme d’Etat d’architecte ou MI – accueil : 25 étudiants – durée : 1 an.

Qu’il s’agisse de la recherche ou d’un positionnement professionnalisant, l’objectif consiste à donner aux étudiants les connaissances nécessaires pour une meilleure compréhension des ensembles urbains bâtis de l’Antiquité préalablement à l’époque contemporaine, dans le processus de réutilisation, transformation, destruction des friches industrielles. Il s’agit de clarifier la notion tout à la fois vague et omniprésente de “patrimoine” sans céder au “tout conserver”, mais en insistant sur les questions de mémoire, d’identité, de revendication patrimoniale, d’appropriation. Les étudiants abordent des questions théoriques (Pourquoi conserver ? Que conserver ? Archéologie et ville, quels rapports ? Les critères du classement ou de l’inscription, droit public et privé, à l’échelle locale, nationale et internationale), et pratiques. Ainsi un aperçu des différents types d’intervention sur les bâtiments est proposé, depuis De Quincy jusqu’à nos jours. Il s’agit d’initier les étudiants à la lecture des formes urbaines et des formes construites pour qu’ils puissent aborder de façon réaliste des questionnements actuels.

Bien loin de la notion juridique d’origine, les développements contemporains de l’idée de patrimoine, telle qu’elle s’applique au domaine bâti, et plus généralement à l’environnement, se fonde sur la pensée d’un patrimoine collectif, quand ce n’est pas, pour faire suite aux initiatives de l’UNESCO, sur celle d’un patrimoine de l’humanité. Une série de questionnements concerne l’évolution des critères de classement et des modalités de protection, un ensemble de dispositifs qui ont maintenant une histoire séculaire. Un bilan attentif des pratiques qui ont été successive-

ment expérimentées devrait stimuler l’invention de modalités nouvelles pour l’insertion de la préoccupation patrimoniale dans le projet architectural et urbain, tant au niveau des édifices qu’à celui des ensembles bâtis.

▶ 3^e CYCLE

Doctorat

Le Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement (LAVUE) a été créé et habilité comme UMR par le CNRS le 1er janvier 2010. Les membres de LAVUE interviennent dans plusieurs écoles doctorales :

- écoles doctorales 395 de l’Université Paris Ouest Nanterre-La Défense “Milieux, Cultures et Sociétés du Temps présent” (MCSP) comprenant un Doctorat en Architecture co-habilité par l’Ensapvs.
- écoles doctorales 401 Sciences Sociales de l’Université Paris 8.

▶ RECHERCHE

● Le Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement (LAVUE)*.

Axes de recherche

- Des mutations sociales aux territoires urbains : programme de recherche s’attachant particulièrement à éclairer 4 domaines du champ de l’urbain associant les groupes sociaux et les spécialisations territoriales : le statut des “classes moyennes” dans l’espace urbain ; la gentrification ; les conditions d’évolution de la périurbanisation ; le devenir des quartiers populaires ;
- Villes, compétences, démocratie : programme proposant une investigation de la ville comme ensemble social territorialisé. Trois dimensions conceptuelles principales : modalité de coopération et conflits dans la production de la ville et le projet ; représentations, circulation des savoirs et références ; démocratie participative et nouvelle forme de citoyenneté ;
- Articulation des échelles spatiales et temporelles dans le contexte du développement durable : programme de recherche multidisciplinaire et international et structuré en trois “phases d’approche : nommer les échelles ; identifier les figures ; construire les outils”.

Deux thématiques transversales et communes aux 3 programmes, l’une portant sur l’Architecture et l’autre sur l’Environnement.

● Espace virtuel pour la conception en architecture et urbanisme (EVCAU)*.

Axes de recherche

- Formalisation, modélisation, acquisition des connaissances architecturales et urbaines, leurs modes d’échanges ;
- Expérimentation des technologies numériques disponibles pour accompagner ces besoins.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la Culture et de la Communication.



Coordonnées

Petites Ecuries du Roy
5 avenue de Sceaux - BP 20674
78006 VERSAILLES Cedex
Tél. : 33 (0)1 39 07 40 00
Fax : 33 (0)1 39 07 40 99
courriel : ensav@versailles.archi.fr
site : <http://www.versailles.archi.fr>

Direction

Directeur : Vincent MICHEL
Secrétaire générale : Suzanne KALE
Président du CA : Michel SEBAN

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 170 étudiants
Modalités d'admission : dossier et épreuve d'observation
Journées portes ouvertes : courant février
Pré-inscriptions : janvier à mars
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} décembre au 31 janvier
Nombre d'étudiants 2010-2011 : 1 200
Nombre d'enseignants hors vacances 2010-2011 : 71
Diplômés de fin d'études 2010 : DEA : 126
HMONP : 45
Etudiants en mobilité à l'étranger : 50/an

Parmi les six écoles de la région parisienne, l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles occupe une situation géographique privilégiée au cœur de Versailles, face au château ; elle est proche de la capitale et de ses hauts lieux culturels, mais également du tissu urbain périphérique, limite entre l'urbanisation et le monde rural. Cette localisation permet d'ouvrir des champs d'investigation très divers en donnant accès autant à des sites urbains constitués, qu'à des sites en mutation profonde voire encore totalement vierges. L'école est située dans les bâtiments classés Monuments historiques de la Petite écurie du Roy et de la Maréchalerie sur le domaine du Château de Versailles.

Résolument ouverte sur l'extérieur, l'école a constitué un solide réseau d'échanges internationaux mais aussi des partenariats avec des collectivités et des institutions territoriales, favorisant ainsi une pédagogie de projet diversifiée pour préparer les étudiants aux complexités de la société contemporaine. Outre ses missions de formation, l'école participe à la diffusion de la culture architecturale et urbaine en publiant des ouvrages (revue eaV, recueil annuel de travaux d'étudiants, FabricA) et en proposant des manifestations, expositions, conférences-débats, colloques, rencontres autour d'un livre. Lieu de réflexion sur les rapports entre art contemporain et architecture, le centre d'art "La Maréchalerie" présente trois expositions par an.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Master Jardins historiques, patrimoine et paysage : cohabilité avec l'université Paris I - Panthéon Sorbonne - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte ou M2, diplômés en paysage, génie civil et rural, histoire de l'art, géographie, urbanisme - accueil : 21 étudiants - durée : 1 an ou 3 semestres dans le cas d'un bi-cursus avec le diplôme d'Etat d'architecte.

Jardins et paysages culturels constituent un patrimoine dont la spécificité est de mettre en oeuvre des matériaux vivants, des processus naturels et des pratiques humaines changeantes, dans des situations territoriales de plus en

ENSA de Versailles - Photo Jean-Marie Monthiers®





plus complexes. Le Master Jardins historiques, patrimoine et paysage a pour objectif de former des acteurs capables d'intervenir, selon une perspective dynamique, critique et créative, sur des lieux qui requièrent, à la fois protection, restructuration et réinvention.

La pluridisciplinarité et l'appel aux experts les plus reconnus permettent à la pédagogie d'alterner les exposés théoriques, l'expérimentation sur le terrain, et l'expérience d'un travail en équipe au contact de professionnels.

Le master donne accès aux emplois proposés par les services de l'Etat et des collectivités locales, les agences d'architectes et de paysagistes, les bureaux d'ingénieurs. Il aide à élaborer des démarches professionnelles libérales originales ou à poursuivre des études dans le cadre de recherches universitaires.

Master Histoire culturelle et sociale de l'architecture et de ses territoires : cohabilité avec l'université Versailles-St-Quentin-en-Yvelines - recrutement : diplôme d'études en architecture ou licence en histoire, lettres ou sciences humaines - accueil : 40 étudiants - durée : 2 ans. Il peut être suivi en parallèle avec la cinquième année d'architecture dans le cadre d'un bi-cursus.

Ce master s'adresse aux étudiants intéressés par l'histoire de l'architecture et des formes urbaines aux XIX^e et XX^e siècles. Il permet d'acquérir une culture dans ce domaine et de s'initier aux méthodes de la recherche. Il introduit à l'analyse des édifices et de la ville, à celle de leur expression formelle et de leurs implications culturelles, sociales et économiques. Il initie aux pratiques spécifiques à l'architecte et à l'historien d'art : le dessin et l'analyse descriptive. Ce master constitue un approfondissement de la formation reçue antérieurement dans le cadre d'études d'architecture, d'histoire, de sciences humaines ou de littérature. L'obtention du master de recherche permet l'inscription en doctorat en vue de la soutenance d'une thèse d'Histoire culturelle et sociale, mention architecture et formes urbaines.

Master construction durable et éco-quartier : cohabilité avec l'université Versailles St Quentin en Yvelines - recrutement : MI avec pré-requis développement durable, école d'ingénieur ou MI géographie, économie, sociologie - accueil : 28 étudiants - durée : 1 an.

Ce master s'est ouvert en octobre 2009 ; c'est une formation en alternance, interdisciplinaire, traitant de la problématique du développement durable avec une spécialisation dans trois branches : urbanisme, construction, exploitation.

Préparation au concours d'architecte urbaniste de l'Etat (AUE) - accueil : 15 stagiaires.

La préparation aux épreuves d'admissibilité se déroule sur 10 semaines, chaque vendredi. Le temps de la préparation, épreuves de concours blancs, corrections, et conférences est de 200 heures. Trois ou quatre samedis sont ensuite réservés aux élèves admissibles pour les préparer aux oraux.

► 3^e CYCLE

Doctorat

L'énsa-v est associée à l'Ecole doctorale ED 538 Culture, régulation, institution et territoire (CRIT). Le Laboratoire de l'école d'architecture de Versailles (LéaV), accueille et encadre les doctorants. L'énsa-v délivre conjointement avec l'Université de Versailles - Saint-Quentin en Yvelines le doctorat en architecture.

► RECHERCHE

● Laboratoire de l'école d'architecture de Versailles (LéaV)*.

Les chercheurs du LéaV se sont regroupés au sein de quatre équipes thématiques :

- Actualité des modernismes-histoire, architecture, urbanisme, sociétés (AM:HAUS) ;
- Culture, architecture, technique (CAT) ;
- Innovation, conception, architecture et développement durable (ICADD) ;
- Recherche, métropoles, architectures, politiques (reMAP).

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la Culture et de la Communication.



ENSA de Versailles - Travaux d'élèves



Coordonnées

740 cours de la libération
BP 70109
33405 TALENCE Cedex
Tél. : 33 (0)5 57 35 11 00
Fax : 33 (0)5 56 37 03 23
courriel : ensapbx@bordeaux.archi.fr
site : <http://www.bordeaux.archi.fr>

Direction

Directeur : Pierre CULAND
Secrétaire général : Philippe COUGRAND
Responsable pédagogique :
Marie-Elisabeth DUBOURTHOUMIEU
Président du CA : Olivier BROCHET

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 120 étudiants
Modalités d'admission : épreuve écrite à partir
de documents écrits et graphiques et entretien
Journées portes ouvertes : janvier
Pré-inscriptions : janvier/mars
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier
Nombre d'étudiants 2010-2011 : 700
Nombre d'enseignants hors vacances 2009-2010 : 40
Diplômés de fin d'études 2009 : DEA : 48
HMONP : 43
Étudiants en mobilité à l'étranger : 50 à 70/an

Formation de Paysagiste DPLG

Admissions en 1^{ère} année : 29 étudiants
Nombre d'étudiants 2009-2010 : 137
Recrutement : sur concours national après bac+2
Durée : 4 ans
Inscription au concours : janvier/mars
(www.versailles.ecole-paysage.fr)
Épreuves d'admissibilité : avril
Épreuves d'admission : juin
Diplômés de fin d'études 2010 : 24
Nombre d'enseignants 2010-2011 : 8

Après avoir été créée en 1928 en centre-ville, la nouvelle école, conçue par Claude Ferret, s'est installée en 1973, en limite du domaine universitaire, en périphérie de Bordeaux.

L'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux forme des architectes et des paysagistes ayant la capacité d'évoluer dans un contexte professionnel en mutation, quels que soient l'objet, le cadre et l'échelle de leur intervention.

Sa pédagogie s'articule autour de l'apprentissage du processus de projet et de sa pratique, qui sont alimentés par les apports de la recherche scientifique et l'expérience professionnelle des enseignants.

Le croisement des disciplines d'enseignement concourant à l'architecture et/ou au paysage contribue à l'acquisition d'une culture et d'une posture indispensables à la maîtrise de la conception, tout en constituant autant d'approches critiques du projet.

L'ENSA participe au programme "Égalité des chances en écoles nationales supérieures d'architecture".

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

● 4 domaines d'études au cours du 2^e cycle :

Domaine A : architecture située ;
Domaine B : Architecture - ville- territoires ;
Domaine C : Concevoir et habiter l'architecture ;
Domaine D : Environnement, architecture et ville durable.

Photo ENSAP de Bordeaux





● Parcours recherche

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

● Formations spécialisées

Master Stratégie et maîtrise d'ouvrage de projets d'urbanisme : en partenariat avec l'Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme et l'université Bordeaux III - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte ou M1 - accueil : 30 étudiants - durée : 3 semestres + stage de 3 mois.

Master Paysage et évaluation environnementale dans les projets d'urbanisme et de territoires : Cette spécialité vise à intégrer les préoccupations du paysage et de la prise en compte de l'environnement dans la culture de projet des urbanistes et apporter à des paysagistes une culture de l'urbanisme.

Master Mécanique et ingénieries, spécialité Sciences et techniques architecturales, parcours Ambiance et confort pour l'architecture et l'urbanisme : en partenariat avec l'université de Bordeaux I - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte ou M1 - accueil : 20 étudiants - durée : 1 an.

Les enseignements délivrés visent la formation de professionnels susceptibles d'introduire les notions de confort et d'ambiance dans la réalisation de projets architecturaux et urbains. Leur mise en œuvre repose sur des connaissances scientifiques et architecturales telles que l'acoustique, la thermique ou encore la physiologie, la psychosociologie. Ce domaine est un sujet d'actualité et de recherche permanente afin d'offrir de meilleures conditions de vie.

▶ 3^e CYCLE

Doctorat

Depuis 2008, l'école prépare un Doctorat en Architecture (bac +8) en partenariat avec l'Université et accueille à ce titre, 18 doctorants au sein des structures de recherche suivantes, habilitées par le ministère de la Culture et de la Communication :

PAVE - Profession Architecture Ville et Environnement

Directeur du laboratoire de recherche : Guy Tapie, HDR, Docteur en sociologie, Directeur de thèse dans le cadre de l'Ecole Doctorale (ED 303) des Sciences Sociales : Société, Santé, Décision - Université Victor Segalen Bordeaux 2.
Champ : Espace, Profession et société.

GRECAU Bordeaux - Groupe de Recherche Environnement, Conception Architecturale et Urbaine

Responsable du site de Bordeaux : Catherine Sémidor, Docteur ès

sciences, Directeur de thèse dans le cadre de l' Ecole Doctorale (ED209) des Sciences Physiques et de l'Ingénieur - Université Bordeaux I - champ : Qualité environnementale du cadre bâti et des espaces vécus.

CEPAGE - Centre de recherche sur l'histoire et la culture du Paysage

Responsable du CEPAGE : Serge Briffaud, docteur en histoire, co-directeur de thèse avec Bernard Davasse, docteur en géographie. Le CEPAGE est équipe d'accueil de l'Ecole Doctorale (ED 327) Temps Espaces Sociétés Cultures de l'université de Toulouse 2.

▶ RECHERCHE

● Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage (CEPAGE)*.

Axes de recherche :

- Analyse des règles organisant l'évolution des paysages ;
- Histoire et la sociologie des cultures paysagères.

● Groupe d'étude de la ville régulière (GEVR)*.

Axes de recherche :

- Genèse du projet architectural et urbain ;
- Genèse, mise en œuvre et réception du Mouvement moderne.

● Profession architecture, ville, environnement (PAVE)*.

Axes de recherche :

- Professions du cadre de vie : compétences, dispositifs, identités, dynamiques ;
- Espace des projets urbains et la problématique global/local ;
- Habitat : pratiques et modes de production.

● Groupe de recherche environnement, conception architecturale et urbaine (GRECAU)*.

Axes de recherche :

- Qualité environnementale et renouvellement urbain ;
- Ambiances et confort des espaces construits ;
- Concepts et méthodes pour le projet.

● Architecture, recherche et pratique expérimentale à la grande échelle (ARPEGE)*.

Axes de recherche :

- Transmission et transfert, des savoirs théoriques aux méthodes contemporaines de projet ;
- Mutations urbaines et stratégies, l'architecture de la grande échelle ;
- Pratique et enseignement du projet, expérimenter et évaluer.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la Culture et de la Communication.



Coordonnées

44 boulevard de Chézy - CS 16427
35064 RENNES
Tél. : 33 (0)2 99 29 68 00
Fax : 33 (0)2 99 30 42 49
courriel : ensab@rennes.archi.fr
site : <http://www.rennes.archi.fr>

Direction

Directrice : Maris MINIER
Secrétaire générale : Marie-Françoise NEVEU
Responsable pédagogique : Hélène POUYE
Présidente du CA : Janick MORICEAU

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 95 étudiants
Modalités d'admission : portail "admissions post-bac"
et modalités de sélection
Journées portes ouvertes : février
Pré-inscriptions : janvier/février/mars
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier
Nombre d'étudiants 2010-2011 : 686
Nombre d'enseignants hors vacances 2010-2011 : 35
Diplômés de fin d'études 2010 : DEA : 61
HMONP : 60
Etudiants en mobilité à l'étranger : 50/an

Créée en 1905, l'école est installée depuis 1990 à proximité du centre-ville de Rennes et borde le canal d'Ille-et-Rance. Son architecte, Patrick Berger, Grand Prix national de l'architecture en 2004, a réhabilité et agrandi une ancienne manufacture construite en 1884.

Le programme pédagogique conforte les objectifs de la réforme LMD, notamment sur l'intervention des architectes dans des pratiques diversifiées, l'inscription dans le système universitaire européen, le développement durable et la prise en compte des risques majeurs et les contraintes liées à la maîtrise d'œuvre.

L'ENSAB développe en outre de nombreux partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur bretons et affirme une politique volontariste de coopérations avec les collectivités locales et territoriales.

L'ENSAB collabore avec les universités de Rennes 1 et Rennes 2 dans le cadre de la recherche et du master Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière, avec l'INSA et l'IUT dans le cadre de l'enseignement de la construction. Avec l'Ecole des Métiers de l'Environnement, les axes du partenariat scientifique, pédagogique et technique s'articulent autour du concept de développement durable et portent sur les disciplines scientifiques et techniques des établissements. Les deux établissements s'associent lors de conférences ou autres manifestations en lien avec la thématique de la construction durable.

ENSA de Bretagne en bordure du canal d'Ille-et-Rance



Pour confronter les étudiants à des réalités professionnelles ou de terrain, des conventions sont signées avec des collectivités ou des organismes afin de travailler sur des enjeux d'aménagements concrets tels qu'ils se posent aux élus et acteurs publics. Des conventions ont ainsi été passées, ou sont en cours, avec les villes de Rennes, Saint-Brieuc, Vitré et Saint-Malo, le conseil général des Côtes d'Armor et celui du Morbihan, les Directions Départementales de l'Équipement d'Ille-et-Vilaine et de la Manche, la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Saint-Malo, la Société d'Économie Mixte Dinan Expansion, la SEM Territoires qui travaille dans l'agglomération rennaise.

Depuis vingt ans, l'ENSAB coopère avec la CAPEB (Confédération de l'Artisanat des Petites Entreprises du Bâtiment) dans le cadre d'un séminaire de 4^{ème} année intitulé "Approche critique du patrimoine".

L'école se positionne ainsi comme centre de ressources et lieu d'expérimentation en partenariat avec les collectivités territoriales pour permettre aux enseignants, avec leurs étudiants, de travailler sur des projets architecturaux à partir de situations réelles.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'État d'architecte avec une mention recherche.

► 3^e CYCLE

Doctorat

Le Groupe de recherche sur l'invention et l'évolution des formes (GRIEF) participe à l'encadrement de doctorants inscrits à l'université.

► RECHERCHE

● Groupe de recherche sur l'invention et l'évolution des formes (GRIEF)*.

Axes de recherche :

- Processus d'analyse et de génération des formes ;
- Ouvrages de génie civil et paysage ;
- Processus d'hybridation ;
- Forme et matière ;
- Itinéraires urbains.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la Culture et de la Communication.

ENSA de Bretagne : atelier





Coordonnées

71 boulevard Côte-Blatin
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. : 33 (0)4 73 34 71 50
Fax : 33 (0)4 73 34 71 69
courriel : eacf@clermont-fd.archi.fr
site : <http://www.clermont-fd.archi.fr>

Direction

Directeur : Paul LEANDRI
Secrétaire général : Alain FAYARD
Directeur études et recherche : Fabien JUBERTIE
Président du CA : Dominique PERRAULT

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 105 étudiants
Modalités d'admission : sur dossier puis épreuves écrites et orale (mai)
Journées portes ouvertes : février
Pré-inscriptions : février/mars
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier
Nombre d'étudiants 2010-2011 : 534
Nombre d'enseignants hors vacances 2010-2011 : 33
Diplômés de fin d'études 2010 : DEA : 61
HMNP : 21
Etudiants en mobilité à l'étranger : 35/an

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand est un établissement public d'enseignement supérieur créé en 1970. L'école occupe les bâtiments de l'ancienne école de chimie située près du centre historique et de la place de Jaude.

Située au cœur du Massif central, l'école nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) est largement ouverte sur l'environnement de cette région dans une approche globale favorisant la prise en compte systématique des enjeux du développement durable. A ce titre, elle favorise la réflexion des étudiants et les aide à construire leurs points de vue et leurs pratiques professionnelles au travers des problématiques liées à la réhabilitation du patrimoine, à l'aménagement urbain et territorial ou encore à la relation entre nature, ville et architecture, dans une perspective d'entrelacement des échelles. Le recrutement des étudiants de l'école demeure résolument national même si l'on constate une représentation très importante des 22 départements qui composent le Massif central.

Le projet d'école, développé à court et moyen terme, a vu l'intégration et la mise en place de la réforme dite du LMD, et s'inscrit dans la perspective en 2014 de l'installation de l'établissement au sein de l'ancien sanatorium Sabourin. Ce bâtiment à l'architecture fonctionnaliste emblématique de l'agglomération permettra de renforcer le rayonnement régional de l'école et le développement de ses ambitions pédagogiques.

Pour l'ENSACF, l'école est avant tout un lieu de questionnement et d'ouverture sur le monde. L'étudiant doit prendre conscience que si l'apprentissage des savoirs de l'architecture passe nécessairement par l'enseignement de projet, c'est par l'analyse attentive de ce qui compose la société que l'architecte peut donner du sens à son travail, sortant ainsi de la seule logique de la forme ou du signe. C'est dans ce cadre que l'ENSACF accueille en 2010, 534 étudiants, dont près de 10 % d'étudiants étrangers.



SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

L'ENSACF propose un enseignement consacré à la recherche dans le cadre de la deuxième année de second cycle conduisant au diplôme d'Etat d'architecte. Cet enseignement permet d'obtenir une mention recherche au diplôme d'Etat d'architecte.

Double cursus architecte et ingénieur et ingénieur-architecte :

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand et Polytech' Clermont-Ferrand proposent, depuis l'année universitaire 2008-2009, la préparation au double diplôme architecte et ingénieur permettant aux étudiants titulaires d'un bac scientifique l'obtention du diplôme d'Etat d'architecte et du diplôme d'ingénieur Génie civil en 7 années d'études.

Les étudiants inscrits en première année du premier cycle suivent, à partir du second semestre des enseignements complémentaires dans des disciplines scientifiques sur la base de programme pédagogique de mathématiques et de résistance des matériaux du Diplôme Universitaire de Technologie option génie civil. En cycle master, les étudiants suivent des enseignements organisés par Polytech' Clermont-Ferrand dans le cadre de la première année du cycle d'ingénieur.

Les étudiants de l'ENSACF ayant validé l'ensemble des enseignements complémentaires de premier et de second cycle sont admis sur titre en deuxième année d'études d'ingénieurs dans l'option "structure et ouvrage" du département génie civil après avis d'une commission de sélection composée paritairement de représentants de chaque établissement.

Master Stratégie d'aménagement des villes petites et moyennes et leur territoires (STRATAM) : en partenariat avec l'université Blaise-Pascal Clermont-Ferrand II - recrutement : MI - accueil : 25 étudiants - durée : 2 ans.

L'objectif est de donner aux étudiants la possibilité d'élargir le regard qu'ils portent sur l'objet d'étude "territoires ruraux", d'acquérir des compétences dans le domaine de l'aménagement fondées sur une culture et des pratiques architecturales et de répondre aux besoins exprimés par

les responsables des collectivités territoriales liés aux organismes urbains. Il s'agit de former des spécialistes de l'aide à la décision, auprès des acteurs de l'aménagement des collectivités concernées.

► 3^e CYCLE

Doctorat

L'adhésion, en cours de formalisation, au PRES Clermont-Université en tant que membre associé permettra d'établir un conventionnement avec les écoles doctorales ED 370 Lettres, sciences humaines et sociales et ED 70 Sciences pour l'ingénieur dans la perspective de mise en place d'un troisième cycle doctoral suivant deux axes :

- Axe "culture constructive", dans le cadre d'un adossement au laboratoire Génie civil de Polytech' Clermont-Ferrand ;

- Axe "architecture, développement et aménagement territorial" dans le cadre d'un adossement au Centre d'études et de recherches appliquées au massif central, à la moyenne montagne et aux espaces fragiles (CERAMAC) de l'Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II.

► RECHERCHE

L'ENSACF abrite une antenne du laboratoire GERPHAU UMR LOUEST et le réseau scientifique thématique PHILAU Philosophie, architecture, urbain.

ENSA de Clermont-Ferrand





Coordonnées

60 avenue de Constantine
BP 2636 - 38036 GRENOBLE Cedex 02
Tél. : 33 (0)4 76 69 83 00
Fax : 33 (0)4 76 69 83 38
courriel : info@grenoble.archi.fr
site : <http://www.grenoble.archi.fr>

Direction

Directeur : Jean-Michel KNOP
Secrétaire Générale : Lucie SCOTET
Responsable pédagogique : Philippe LEQUENNE
Président du CA : Pascal ROLLET

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 176 étudiants
Modalités d'admission : épreuve écrite (début avril)
Journées portes ouvertes : février
Pré-inscriptions post-bac : janvier/mars
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} décembre au 31 janvier
Nombre d'étudiants 2010-2011 : 976
Nombre d'enseignants hors vacances 2010-2011 : 60
Diplômés de fin d'études 2009-2010 : DEA : 128
HMONP : 58
Etudiants en mobilité à l'étranger : 65/an

ENSA de Grenoble - L'entrée - Photo Tonin^o



Initialement construite en 1976 par Michel Charmont et Roland Simounet, l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble a fait l'objet d'une extension/restructuration à partir de 1998, soutenue par l'Etat et les collectivités territoriales concernées et confiée à l'équipe lauréate Antoine Félix-Faure, Philippe Macary et Dominique Page. Elle bénéficie d'une situation exceptionnelle, au cœur des montagnes, au confluent de trois vallées, atout tant géographique qu'économique dont savent profiter le monde de l'entreprise aussi bien que le monde universitaire. Ville olympique, Grenoble a connu son premier bond en avant dans les années 1920 avec le développement de la houille blanche. Depuis la ville n'a cessé d'entretenir et de développer sa vocation de pôle d'excellence en matière de recherche et d'industrie de pointe. Grenoble, à cet égard, constitue un véritable laboratoire. L'école est en phase avec sa ville et la région Rhône-Alpes pour promouvoir l'innovation.

Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants chercheurs confirmés, l'école de Grenoble offre aux étudiants un enseignement à la fois professionnel et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation, avec le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts à la question sociale. Elle développe une pédagogie innovante par l'approche virtuelle et analogique du projet mais également par l'expérimentation dans les ateliers technico-pédagogiques (ateliers numériques, maquette, prototype, construction, ambiance lumineuse) permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation.

A l'origine des Grands Ateliers, pôle d'expérimentation et d'innovations constructives, situé au cœur de la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau, l'école de Grenoble privilégie les problématiques de la culture constructive, la maîtrise des ambiances, la pensée et le projet de territoire, qui caractérisent son identité.

La création à l'école de Grenoble d'une chaire UNESCO, "Architecture de terre, cultures constructives et développement durable", témoigne de son dynamisme à l'international dans les domaines culturel, scientifique et professionnel. L'ENSA participe au programme "Égalité des chances en écoles nationales supérieures d'architecture".

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

DPEA Design pour l'architecture - recrutement : M1 ou M2 - accueil : 20 étudiants - durée : 1 ou 2 ans.

L'enjeu est de construire une double culture d'architecte et de designer. Trois domaines d'activité se trouvent concernés par le



design et abordés au sein de la formation :

- La conception du mobilier, la gestion des ambiances et de l'enveloppe interne des bâtiments ;
- L'aménagement des espaces publics ;
- Le design de produit.

Master Sciences du territoire cohabilité avec l'Université de Grenoble - recrutement : MI ou M2 - durée : 1 an ou 2 ans. Il comprend trois spécialités professionnelles et une spécialité de recherche.

Spécialité professionnelle Maîtrise d'ouvrage et management de patrimoine bâti (MOBAT) : en partenariat avec les universités Joseph-Fourier et Pierre-Mendès-France - accueil : 20 étudiants.

Cette formation s'attache à faire connaître l'ensemble des différentes phases du métier de la maîtrise d'ouvrage en amont des opérations de construction, de réhabilitation ou de rénovation : la programmation, le montage juridique et financier, les études des coûts de construction et d'entretien, la rentabilité prévue des opérations, la coordination des contributions des acteurs impliqués, les démarches de concertation. La formation incite aux questionnements sur les rapprochements entre la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage, surtout en matière de qualité architecturale.

Spécialité professionnelle Urbanisme et projet urbain : en partenariat avec l'Institut d'urbanisme de Grenoble - accueil : 30 étudiants.

L'objectif de la spécialité est de doter les étudiants d'une culture de la ville, de leur apprendre à maîtriser les outils techniques nécessaires pour exercer le métier d'urbaniste et de leur donner des connaissances spécialisées en matière de droit et de montage opérationnel.

Spécialité professionnelle Urbanisme, habitat et coopération internationale : en partenariat avec l'Institut d'urbanisme de Grenoble - accueil : 20 étudiants.

Il s'agit de former des urbanistes capables d'exporter le savoir-faire français dans des projets de coopération et de développement de marchés internationaux. Un stage professionnel de cinq mois à l'étranger est obligatoire.

Spécialité de recherche ville, montagne et durabilité : en partenariat avec l'Institut de géographie alpine et l'Institut d'urbanisme de Grenoble - accueil : 30 étudiants.

L'objectif professionnel et pédagogique de ce master est de favoriser la diversification des métiers de l'architecture en offrant une réorientation dans le champ des métiers du territoire ; de favoriser l'insertion de l'enseignement de l'architecture dans un réseau de recherche préfigurant l'accession au doctorat.

► 3^e CYCLE

DSA Architecture et patrimoine, architecture de terre : recrutement : architecte, ingénieur - accueil : 25 étudiants - durée : 2 ans.

Cette formation permet d'acquérir les connaissances scientifiques et techniques sur le matériau terre, la maîtrise des processus de production et des techniques de mise en œuvre (projets de développement de l'habitat économique, de préservation du patrimoine ou d'habitat à forte qualité environnementale).

Doctorat en architecture

L'ENSAG est associée à l'Ecole doctorale ED 454 "Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire" et délivre conjointement avec l'université de Grenoble (PRES grenoblois) le doctorat en Architecture.

► RECHERCHE

L'ENSA de Grenoble compte quatre unités de recherche :

- **Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (CRESSON)***. Il est associé au Cerma de l'ENSA de Nantes pour former l'UMR "Ambiances architecturales et urbaines" du CNRS.

Axes de recherche :

- Effets sonores en milieu urbain ;
- Lumière urbaine naturelle et artificielle ;
- Construction sensible de l'espace public ;
- Prévention sécuritaire dans les chantiers du bâtiment.

- **Le laboratoire "Architecture, Environnement et Cultures Constructives" (AE&CC)*** qui regroupe à partir de janvier 2011 les laboratoires Craterre et Cultures Constructives :

Axes de recherche :

- Matières, matériaux et techniques de construction pour innover et agir en faveur du développement durable ;
- Cultures constructives et patrimoine mondial ;
- ressources naturelles, environnement et habitat économique ;
- Une approche de l'acte constructif comme fait culturel où la notion d'expérimentation occupe le centre de cette problématique.

- **Le laboratoire des métiers de l'histoire de l'architecture (MHA)***.

Axes de recherche :

- L'histoire et la construction de la pensée architecturale ;
- L'histoire et les nouveaux outils du projet à l'échelle du territoire, de la ville et de l'édifice.

- **Architecture, paysage, montagne (APM)***.

Axe de recherche :

- La montagne au XX^e siècle : les enjeux pour les territoires de montagne, entre la protection de l'environnement et les objectifs d'amélioration des conditions de vie des sociétés locales.

L'ENSAG compte également deux équipes de recherche émergentes :

- Collectif de recherche architectural sur les problématiques architecturales et urbaines contemporaines ;
- Projet-Processus, outils et procédures de création dans la conception architecturale.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la Culture et de la Communication.



Coordonnées

2 rue Verte - Quartier de l'Hôtel de Ville
59650 VILLENEUVE-D'ASCQ
Tél. : 33 (0)3 20 61 95 50
Fax : 33 (0)3 20 61 95 51
courriel : ealm@lille.archi.fr
site : <http://www.lille.archi.fr>

Direction

Directeur : Jean-Marc ZURETTI
Directeur adjoint : Marnix BONNIKE
Directeur des études : Etienne GUSTIN
Président du CA : Didier JOSEPH-FRANÇOIS

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 121 étudiants
Modalités d'admission : admissibilité sur dossier
et admission sur entretien (début juin)
Journées portes ouvertes : janvier
Pré-inscriptions : janvier/mars
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier
Nombre d'étudiants 2009-2010 : 619
en architecture : 617
en paysage : 80
Nombre d'enseignants hors vacances 2009-2010 : 53
Diplômés de fin d'études 2009-2010 : DEA : 264
HMONP : 45
Etudiants en mobilité à l'étranger : 40/an

Formation de Paysagiste DPLG

Accueil : 25 étudiants
Recrutement : sur concours national après bac+2
Durée : 4 ans
Inscription au concours commun,
(Bordeaux, Lille et Versailles) : janvier/mars,
(www.versailles.ecole-paysage.fr)
Epreuves d'admissibilité : avril
Epreuves d'admission : juin
Premiers diplômés en 2009 : 11

L'école originelle, construite par Pierre Eldin avec les étudiants en 1977, fut intégrée très tôt dans le schéma directeur de la ville nouvelle. Située symboliquement à mi-chemin entre les universités des sciences et des lettres, l'école borde le "forum vert" proche du centre ville, desservi par le métro.

Restructurée en 1993 par Ludwig Péretz et Gérard Delecourt, l'école a été étendue en 1999 par la grande courbe conçue par Olivier Bonte et Walter Chiani. Depuis 2006, l'école bénéficie de nouveaux espaces, dont l'atelier Echelle I, livrés par Nasrine Séraji.

Sa situation géographique frontalière l'oriente naturellement vers l'Europe du Nord avec la volonté de construire les spécificités de son enseignement en relation avec les caractéristiques de son environnement euro-régional : histoire de la ville et de l'architecture des XIX^e et XX^e siècles, friches industrielles et renouvellement urbain, paysage urbain. Le développement durable est au cœur des préoccupations de l'école et la création de la filière de formation de paysagistes DPLG conforte cette perspective. Les deux formations offrent une place privilégiée à la matérialité, au travers des cultures constructive et paysagère.

De nombreux sujets d'études sont définis en lien avec les partenaires territoriaux, pour aborder les projets avec le plus d'authenticité possible.

Par ailleurs, l'école collabore à différentes manifestations (colloques, expositions, conférences) avec les acteurs culturels de la métropole lilloise et de la région.

L'ENSAP développe des liens pédagogiques et scientifiques étroits avec les universités Lille I (urbanisme & aménagement, Polytech'Lille) et Lille III (esthétique, sciences humaines et sociales), comme avec Paris I Panthéon-Sorbonne (histoire de l'architecture).

L'instauration de coopérations est également recherchée avec les écoles locales d'ingénieurs (Mines de Douai, Centrale Lille, HEI, ITIAPE...).

A une échelle plus large l'école noue des relations privilégiées avec les établissements voisins, en proposant aux étudiants des sujets d'études communs. Trente-cinq conventions Erasmus ont été signées avec des écoles et universités en Europe.

Chaque année, l'école organise un workshop international sur un thème ou un site qui permet d'aborder des problématiques architecturales, urbaines et paysagères.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

Depuis l'année universitaire 2005-2006, l'ENSAP de Lille dispense la formation conduisant au diplôme de paysagiste DPLG. A cet effet, elle renforce son équipe pédagogique en la matière.

► 3^e CYCLE

Doctorat

Le Laboratoire d'architecture, conception, territoire, histoire (LACTH) accueille et encadre des doctorants dans le cadre des écoles doctorales Sciences de l'homme et de la société (Université Lille 3) et Sciences économiques, sociales, de l'aménagement et du management (Université Lille 1).

► RECHERCHE

- Le Laboratoire d'architecture, conception, territoire, histoire (LACTH)*.

Axes de recherche :

- Conception : les pratiques de conception, contemporanéité et temporalités ;
- Territoire : la complexité des modèles de compréhension de la ville contemporaine ;
- Histoire : histoire de l'architecture, ses méthodes contemporaines.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la Culture et de la Communication.

Photos ENSAP de Lille



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON

Coordonnées

3 rue Maurice Audin - BP 170
69512 VAULX-EN-VELIN
Tél. : 33 (0)4 78 79 50 50
Fax : 33 (0)4 78 80 40 68
courriel : ensal@lyon.archi.fr
site : <http://www.lyon.archi.fr>

Direction

Directrice : Nathalie MEZUREUX
Directrice des études
et des formations : Martine HEYDE
Directeur de la Recherche
et des Partenariats : Luc BOUSQUET
Secrétaire général : Jean-François AGIER
Président du CA : Claude HOURCADE

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 115 étudiants
Modalités d'admission :
Evaluation écrite : - QCM de culture générale
- architecture et habitat
- épreuve plastique
- géométrie spatiale
Journées portes ouvertes : février
Pré-inscriptions : février/mars
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier
Nombre d'étudiants 2010-2011 : 860
Nombre d'enseignants hors vacances 2010-2011 : 44
Diplômés de fin d'études 2010 : DEA : 65
HMONP : 55
Etudiants en mobilité à l'étranger : 47/an

L'ENSAL est membre associé du PRES "Université de Lyon". Elle s'inscrit également dans un réseau de partenariats dense et diversifié, notamment celui des trois écoles de la région Rhône-Alpes (Lyon, Grenoble et Saint-Etienne). Des échanges se nouent autour de programmes d'actions pédagogiques, culturelles ou professionnelles (expositions, séminaires, observatoire de l'insertion professionnelle) et confortent la mise en réseau des laboratoires de recherche. Du fait de sa proximité, les Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau sont un des lieux privilégiés de rencontre pour les enseignants et les chercheurs, qui viennent y partager leurs expériences, tant en termes de pédagogie que de recherche.

L'école est installée depuis 1987 sur le même campus que l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE) et le bâtiment, conçu par de jeunes diplômés lyonnais (Françoise-Hélène Jourda et Gilles Perraudin) a reçu la mention spéciale de l'Equerre d'argent.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Domaines d'étude proposés en master

Histoire et patrimoine - Architecture, formes, transformations (conduit au PFE) - Ambiances architecturales, cultures constructives et éco-habitat (conduit au PFE) - Stratégies et pratiques architecturales avancées (conduit au PFE) - Architecture, villes, périphéries (conduit au PFE) - La fabrique *in situ* - Architecture, processus et pratiques de l'innovation - Concevoir pour construire éthique et technique - Matérialité en projet (conduit au PFE).

Double cursus Ingénieur Architecte et Architecte Ingénieur

: en partenariat avec l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE), l'Ecole centrale de Lyon et l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA), l'ENSAL a mis en place un double cursus qui permet à des étudiants ingénieurs et à des étudiants architectes d'obtenir les diplômes d'état d'architecte et d'ingénieur en 7 ans. (http://www.lyon.archi.fr/double_cursus.html)

Ingénieur-Architecte : recrutement : 1^{ère} année d'école d'ingénieur - accueil : 30 élèves ingénieurs - durée des études pour obtenir le Diplôme d'Etudes en Architecture et en Ingénierie (DEAI) : 3 ans.



L'obtention du DEAI permet aux ingénieurs diplômés d'intégrer une ENSA en première année de master et ainsi d'obtenir le diplôme d'état d'architecte à l'issue des deux années du master.

Architecte-Ingénieur : recrutement : 3^{ème} année du cycle licence après une préparation spécifique (maths et physique) en L1 et L2 - accueil : 30 élèves architectes - durée des études en école d'ingénieur : 3 ans.

Une fois diplômés d'Etat d'architecte, ils peuvent intégrer une école d'ingénieur pour obtenir un diplôme d'ingénieur en deux ans.

Formation professionnelle continue : accueil : 20 à 25 stagiaires par promotion.

L'ENSA de Lyon propose un cycle de formation professionnelle continue en architecture ouvert à des collaborateurs d'architectes qui souhaitent obtenir le diplôme d'Etat d'architecte. Le recrutement a lieu tous les ans. Les cours sont dispensés le vendredi et le samedi.

Stages de formation continue

Architecture et ingénierie intégrant la qualité environnementale du bâti. Accueil : 30 stagiaires. Durée 35 jours.

Architecture et ingénierie intégrant la rénovation écologique du bâti existant. Accueil : 25 stagiaires. Durée : 27 jours. Préparation au concours de recrutement des architectes et urbanistes de l'état (AUE) - accueil : 20 stagiaires - durée : 23 jours.

► 3^e CYCLE

Doctorat en architecture

L'ENSA de Lyon est associée à l'Ecole Doctorale ED 483 (Architecture, histoire, géographie, aménagement, urbanisme, archéologie, sciences politiques, sociologie, anthropologie). Elle inscrit les doctorants en architecture, les encadre dans ses propres unités de recherche ou ses unités partenaires et délivre, conjointement avec l'université Lumière Lyon 2, le doctorat en architecture.

► RECHERCHE

Laboratoires hébergés dans l'école

● Le Laboratoire d'analyse des formes (LAF)*.

Axes de recherche :

- Identification morphologique et analyse de corpus d'édifices et d'espaces urbains ;

- Savoir constructifs ;

- Sémiotique et psychologie de l'espace architectural.

● **Laboratoire Applications et Recherches en Informatique et Architecture (MAP-ARIA, FRE-CNRS/MCC 3315)*.**

Axes de recherche :

- Processus génératifs et complexes pour l'aide à la décision en architecture et en urbanisme ;

- Outils et méthodes pour le processus de conception-fabrication de l'édifice : opérabilité, enseignabilité ;

- Acquisition, détection, analyse.

Unités paritaires

● **Laboratoire de Recherches Interdisciplinaires Villes Espaces Sociétés (RIVES).**

Equipe située à l'ENTPE, faisant partie de l'UMR CNRS 5600 Environnement Ville Société.

Axes de recherche :

- Action publique, urbaine et territoriale ;

- Risques naturels et industriels.

● **Laboratoire Ingénierie, Techniques, Urbanisations, Société (EVS-ITUS).**

Equipe située à l'ENSA de Lyon, faisant partie de l'UMR CNRS 5600 Environnement Ville Société.

Axes de recherche :

- Ingénierie : méthodes, technique, éthique, développement durable, questions de société ;

- Technologie : élaboration d'une "pensée" technique ;

- Dispositifs techniques et spatiaux de l'urbain (DTSU).

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la Culture et de la Communication.

ENSA de Lyon.





Coordonnées

184 avenue de Luminy
Case 924
13288 MARSEILLE Cedex 09
Tél. : 33 (0)4 91 82 71 00
Fax : 33 (0)4 91 82 71 80
courriel : direction@marseille.archi.fr
site : <http://www.marseille.archi.fr>

Direction

Directrice : Marielle RICHE
Secrétaire générale : Nathalie BURETTE
Directrice des études : Corinne GUEZ
Président du CA : José MORALES

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 200 étudiants
Modalités d'admission : sur dossier scolaire
et épreuve écrite (avril)
Journées portes ouvertes : février
Pour les étrangers hors UE : décembre/janvier
Pré-inscriptions : mars/avril
Nombre d'étudiants 2009-2010 : 1 068
Nombre d'enseignants hors vacances 2009-2010 : 56,5
Diplômés de fin d'études 2009 : DEA : 121
HMONP : 66
Etudiants en mobilité à l'étranger : 52/an

L'école de Marseille, implantée sur le site de Luminy, campus universitaire créé dans les années 1960 à l'entrée du Massif des calanques, jouxte l'Ecole supérieure des Beaux-arts de Marseille avec laquelle elle partage la bibliothèque et organise des participations croisées à divers enseignements.

Dans un contexte "Euroméditerranéen", l'école de Marseille est la seule école d'architecture implantée dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle a vocation à former des architectes qui seront appelés à travailler sur ses territoires, lesquels sont extrêmement variés en terrains d'études et de projets : territoires méditerranéens et alpins, grandes métropoles comme celles de Nice et Marseille, projet urbain d'intérêt national avec Euroméditerranée, zones portuaires.

Ces thèmes de réflexion correspondent bien aux enjeux contemporains de l'architecture et de l'aménagement, ainsi qu'à ceux de la mise en valeur du patrimoine et des paysages et servent de support à l'enseignement proposé par l'école.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

Double cursus architecte-ingénieur et ingénieur-architecte

En partenariat avec le département de génie civil de Polytech Marseille, Ecole d'ingénieurs rattachée à l'Université de Provence Aix-Marseille I, l'ENSA-Marseille a mis en place un double cursus qui permet à des étudiants ingénieurs de devenir ingénieur-architecte et à des étudiants architectes de devenir architecte-ingénieur sur une durée d'études de sept années.

Les cinq premières années permettent de valider le diplôme principal ainsi que les trois premières années du diplôme secondaire, tandis que les deux dernières années sont entièrement dédiées à l'obtention du diplôme secondaire.

Seuls les étudiants titulaires d'un bac scientifique peuvent s'inscrire dans ce programme.

Ouverture du double cursus : septembre 2010.

Formation professionnelle continue : accueil : 18 stagiaires par promotion tous les deux ans à partir de l'année 2008-2009.



L'ENSA de Marseille propose un cycle de formation professionnelle continue en architecture ouvert à des collaborateurs d'architecte qui souhaitent acquérir le diplôme d'Etat d'architecte. Le recrutement a lieu tous les 2 ans ; la prochaine session s'ouvrira en septembre 2010.

Master Ingénierie de la production du bâtiment : en partenariat avec l'université d'Aix-Marseille I - recrutement : architecte et ingénieur - accueil : 20 étudiants - durée : 1 an.

Ce master regroupe deux options : Ingénierie de la production du bâtiment et compétences complémentaires en informatique. L'objectif est de former des directeurs de projet dans le domaine du bâtiment ayant des compétences croisées d'architecte et d'ingénieur grâce au partenariat avec l'école d'ingénieurs Polytech'Marseille de l'université d'Aix-Marseille.

L'option CCI du master a pour objectif de donner aux étudiants ayant une formation architecturale, une formation complémentaire en informatique qui leur permet d'intervenir dans des activités professionnelles à la frontière entre les deux disciplines informatique et architecture. Un projet portant sur le patrimoine architectural et urbain de la région Paca permet chaque année aux étudiants de mettre en œuvre les connaissances acquises. Un CD-Rom est produit et atteste chaque année des compétences acquises par la promotion.

► 3^e CYCLE

DPEA Construction parasismique - recrutement : architectes ou ingénieurs - accueil : 25 étudiants - durée : 1 an. L'emploi du temps est compatible avec une activité professionnelle. Une antenne de ce DPEA est ouverte en Martinique et en Guadeloupe.

L'objectif de ce DPEA est la formation d'experts, capables de concevoir et réaliser des bâtiments pouvant résister aux séismes majeurs, de poser un diagnostic de vulnérabilité et à la réhabilitation parasismique, de dialoguer avec les sismologues, géotechniciens et spécialistes de l'ingénierie parasismique.

Doctorat en architecture

L'ENSA de Marseille est associée à l'école doctorale Espaces, cultures, sociétés, université de Provence, Aix-Marseille I. Elle inscrit des doctorants en architecture encadrés dans ses laboratoires et délivre, conjointement avec l'université de Provence, le doctorat en architecture.

► RECHERCHE

● **Laboratoire architecture bioclimatique et construction parasismique (ABC)*.**

Axes de recherche :

- Conception architecturale et urbaine et facteurs climatiques (contrôle des ambiances) ;
- Conception et risques sismiques.

● **Investigations sur l'histoire et l'actualité des mutations architecturales (INAMA)*.**

Axes de recherche :

- Approche historique et morphologique des évolutions urbaines ;
- Histoire de l'architecture dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la Méditerranée à l'époque contemporaine.

● **Interdisciplinarité et innovations technologiques pour l'art, l'architecture et l'ingénierie (INSARTIS)*.**

Axes de recherche :

- Les nouvelles pratiques du projet, outils et modes de communication ;
- Qualité architecturale et projet : fondements, expérimentations et applications.

● **Groupe de recherche pour l'application des méthodes scientifiques à l'architecture et à l'urbanisme (MAP-GAMSAU, UMR CNRS/MCC MAP)*.**

Axes de recherche :

Outils numériques et patrimoine architectural :

- Numérisation 3D des monuments français ;
- Modèles informationnels 2D/3D pour l'analyse et la représentation spatiotemporelle des évolutions du bâti ;
- Recherche-développement sur des vecteurs d'acquisition de données 3D à très basse altitude.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la Culture et de la Communication.

ENSA de Marseille - Galerie couverte entre 2 corps de bâtiment.
Photo Jean-Marie Monthiers[©]





Coordonnées

179 rue de l'Espérou
34093 MONTPELLIER Cedex 05
Tél. : 33 (0)4 67 91 89 89
Fax : 33 (0)4 67 91 89 59
courriel : communication@montpellier.archi.fr
site : <http://www.montpellier.archi.fr>

Direction

Directeur : Laurent HEULOT
Directrice adjointe : Christine BEAUVALLET
Directrice des études : Véronique IRAL
Président du CA : Jean-Pierre FOUBERT

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 170 étudiants
Modalités d'admission : sur dossier, examen écrit
et entretien (mai)
Journées portes ouvertes : mars
Pré-inscriptions : mai
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier
Nombre d'étudiants 2010-2011 : 769
Nombre d'enseignants hors vacances 2010-2011 : 50
Diplômés de fin d'études 2010 : DEA : 79
HMONP : 60
Etudiants en en mobilité à l'étranger : 66/an
Etudiants en échange : 42

Antenne de la Réunion

Angle des rues du 20-décembre-1848
et de Cherbourg - BP 306 - 97827 Le Port Cedex
La REUNION
Tél. : 33 02 62 45 71 70
Fax : 33 02 62 42 18 51

Profil de l'antenne (1^{er} cycle)

Admissions en 1^{ère} année : 42 étudiants
Nombre d'étudiants 2010-2011 : 107
Nombre d'enseignants 2010-2011 : 34
dont 3 maître-assistants

Montpellier est une grande ville universitaire qui dispose d'un environnement culturel et d'un patrimoine ancien et contemporain particulièrement riche.

L'école d'architecture est implantée à proximité du campus universitaire des sciences et des lettres.

Construite en 1976, elle a fait l'objet d'une extension très importante en 2003.

L'ENSAM est la seule école d'architecture présente en département d'outre-mer, par le biais d'une antenne sur l'île de La Réunion, depuis 1988. Elle accueille des étudiants de premier cycle.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Licence professionnelle "Développement et protection du patrimoine culturel, architecture ancienne et techniques de réhabilitation" : en partenariat avec l'université Paul-Valéry Montpellier III - recrutement : bac+2 - accueil : 25 étudiants - durée : 1 an.

Cette formation propose un enseignement théorique et pratique dédié à la conservation et la mise en valeur du patrimoine architectural en pleine mutation. Elle constitue une réponse aux attentes des professionnels responsables de la protection et de la conservation du patrimoine (Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, Conservation et Inspection des Monuments historiques, Services départementaux d'architecture et du patrimoine, et organismes privés).

ENSA de Montpellier



Elle offre des débouchés variables selon le profil des étudiants : métiers du patrimoine (animation, recherche, inventaire), tourisme (collectivités locales). Ceux qui souhaitent intervenir sur des chantiers de réhabilitation devront suivre une formation complémentaire.

Formation professionnelle continue : examens d'admissibilité : mai - juin 2009 - Accueil : 10 à 20 stagiaires par promotion - durée : 4 ans.

L'ENSA de Montpellier propose un cycle de formation professionnelle continue en architecture ouvert à des collaborateurs d'architecte qui souhaitent acquérir le diplôme d'Etat d'architecte. Le recrutement a lieu tous les 2 ans ; la session s'est ouverte à la rentrée 2009. Les cours ont lieu une semaine par mois de septembre à juin.

Master construire en milieu tropical : en partenariat avec l'université de la Réunion - recrutement : DEA ou diplôme d'ingénieurs, master universitaire - accueil : 20 étudiants - durée : 1 an.

Cette formation a pour but l'acquisition des savoirs relatifs à la construction environnementale en milieu tropical, afin de concilier l'architecture à l'histoire de chaque zone climatique tropicale, la ville et la préservation de la bio-diversité, la recherche de l'esthétisme et la préservation des cadres de vie, les risques naturels et les conditions exceptionnelles pour les nouvelles énergies, la maîtrise de l'énergie et la spécificité des sites insulaires.

► 3^e CYCLE

Doctorat

L'ENSA de Montpellier délivre conjointement avec l'Université Paul Valéry Montpellier III le doctorat en architecture. Les unités de recherche de l'ENSA de Montpellier accueillent des doctorants dans le cadre de leur association avec différentes écoles doctorales des universités de Montpellier :

- ARTOPOS et PROTÉE sont associées aux écoles doctorales ED 58 "Langues, littératures et civilisation" et ED 60 "Territoires, temps, sociétés et développement" de l'université Paul Valéry Montpellier III, avec qui l'Ensam délivre conjointement le doctorat d'architecture ;

- SLA est associé à l'école doctorale ED 166 "I2S / information, structures et systèmes" de l'université Montpellier II, pour l'accueil de doctorants ;

- FU2D est associé à l'école doctorale ED 231 "EDEG / Économie et gestion de Montpellier" de l'université Montpellier I, pour l'accueil de doctorants.

► RECHERCHE

L'ENSA de Montpellier a créé, en décembre 2009, une fédération des unités de recherche dénommée FRILab (Fédération des Recherches interdisciplinaires des Laboratoires). Cette fédération regroupe 6 unités de recherche : ARTOPOS, FU2D, GERPHAU (antenne), IMAGE et PATRIMOINE, PROTÉE et SLA.

● ARTOPOS, architecture, paysage, patrimoine.

Axes de recherche :

- Jardins méditerranéens et formes de production des espaces ;
- Mutations du patrimoine architectural ;
- Mutations des paysages urbains et péri-urbains.

● FU2D, formes urbaines et développement durable

Axes de recherche :

- Construction de la périphérie ;
- Croissance urbaine et formes urbaines.

● GERPHAU, groupe de recherche philosophie, architecture, urbain (antenne de Montpellier du laboratoire GERPHAU de l'Ensa Paris la Villette)

Axes de recherche :

- Villes / Architecture / Nature : nouvelles situations construites et hybridation ;
- Etudes des nouveaux espaces de créations et émergence de figures de la modernité.

● Image et patrimoine, politiques patrimoniales et pratique de l'image.

Axes de recherche :

- "Effacements 01, l'édifice" : étude des dégradations contemporaines subies par le patrimoine bâti ;
- "Effacements 02, la ville" : étude des stratégies d'apparition de l'architecture contemporaine en milieu urbain ;
- La vie moderne dans la ville historique ;
- "Architectures Discrètes" : capacité de révélateur architectural et urbain/social et économique du patrimoine non emblématique.

● PROTÉE, limites, frontières et porosités entre les arts et l'architecture

Axes de recherche :

- Les métaphores architectoniques et la définition de l'espace ;
- L'architecture comme "prototype d'une œuvre d'art perçue de façon à la fois distraite et collective" (Walter Benjamin) ;
- et de manière plus spécifique le domaine "Danse et Architecture".

● SLA*, structures légères pour l'architecture

Axes de recherche :

- Morphologie non-standard et formes Pascaliennes ;
- Enveloppes à plis structurels ;
- Membranes textiles et structures pneumatiques ;
- Systèmes de tenségrité.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la Culture et de la Communication.



Coordonnées

2 rue Bastien-Lepage - BP 40435
54001 NANCY Cedex
Tél. : 33 (0)3 83 30 81 00
Fax : 33 (0)3 83 30 81 30
courriel : ean@nancy.archi.fr
site : <http://www.nancy.archi.fr>

Direction

Directeur : Lorenzo DIEZ
Responsable pédagogique : Eric VION
Président du CA : Jean-Claude BIGNON

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 125 étudiants
Modalités d'admission : sur dossier
puis épreuves écrites (avril)
Journées portes ouvertes : début mars
Pré-inscriptions : février/mars
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier
Nombre d'étudiants 2009-2010 : 665
Nombre d'enseignants hors vacances 2009-2010 : 36
Diplômés de fin d'études 2009 : DEA : 226
HMONP : 28
Etudiants en mobilité à l'étranger : 35/an

L'école nationale supérieure d'architecture de Nancy est installée au cœur de la ville, à proximité de la place Stanislas. Le bâtiment qui l'abrite aujourd'hui est l'œuvre de l'architecte suisse de renommée internationale Livio Vacchini.

« D'une sérénité toute classique, cet édifice symétrique, dont les travées, grâce au Modulor, dessinent des rectangles d'or, dialogue avec le plan de la ville de Léopold et Stanislas » (Jean-Claude Vigato, D'A, n° hors-série, 2006).

Premier édifice du quartier Rives-de-Meurthe imaginé par Alexandre Chemetoff, l'école bénéficie d'une situation urbaine exceptionnelle prenant place au bord du canal de la Meurthe face à la ville ancienne.

Ville classée au patrimoine mondial de l'Unesco, berceau de la famille Prouvé, Nancy abrite un patrimoine architectural et urbain remarquable. Elle forme avec Metz, où s'est implanté le centre Pompidou, œuvre de l'architecte japonais Shigeru Ban, une grande région urbaine particulièrement dynamique et dotée d'un large réseau d'enseignement supérieur regroupé au sein de l'Université de Lorraine.

Seule école d'architecture de la région Lorraine, l'ENSA Nancy est un lieu d'apprentissage ouvert qui a très tôt développé des relations étroites avec les différents partenaires de la région. Elle s'inscrit aujourd'hui dans un réseau de partenariat dense et diversifié notamment avec l'Institut National Polytechnique de Lorraine et l'Université de Nancy. Plus largement, l'école est impliquée dans des échanges internationaux au travers des programmes Erasmus, des professeurs étrangers invités ou encore des workshop internationaux.

Associant étroitement l'étude de disciplines artistiques et scientifiques, l'enseignement de l'école est une formation de base à la discipline de l'architecture avec la pratique du projet. L'acquisition du "savoir-faire de l'architecte" ouvre aux différentes pratiques de ce métier : architecte, urbaniste, paysagiste, designer, enseignant, chercheur. Il permet aussi l'acquisition de concepts et de savoirs théoriques et pratiques dans la perspective de développer l'autonomie des étudiants, de les inciter à créer leur propre méthodologie, d'expérimenter leurs instruments personnels d'analyse et de conception des espaces.

De l'aménagement d'espaces publics à la reconversion de bâtiments existants, les ateliers de projets, qui sont au cœur de l'enseignement, s'inscrivent exclusivement dans des territoires concrets et répondent à des questionnements et des problématiques réels. Ils fournissent autant d'opportunités de mise en situation professionnelle et d'ouverture d'esprit pour les futurs architectes.



SPECIFICITES DE L'ENSA

► 2^e CYCLE

Les étudiants du deuxième cycle peuvent suivre des parcours particuliers en sciences, histoire ou philosophie qui permettent l'obtention d'une mention recherche.

Plusieurs formations de spécialités de masters peuvent être suivies en parallèle avec la seconde année du cycle ou après le diplôme d'Etat d'architecte.

● **Master Design global, spécialité Verre, Design, Architecture (VDA)** : en partenariat avec l'Institut national polytechnique de Lorraine (INPL) et le Centre européen de recherches et de formation aux arts verriers (CERFAV) – recrutement : M1 ou M2 accueil : 20 étudiants – durée : 1 an.

Cette formation permet la sensibilisation, la réflexion et la formation intellectuelle dans l'application du matériau verre en architecture. Elle permet l'accès à une expérience et à un contact avec une pratique concrète et l'actualisation du concept de design appliqué à ce matériau. Elle fait une large place à l'étude de ses propriétés (techniques, thermiques, plastiques, comportements), son cycle de vie, ses dimensions historique, culturelle et sociale. Elle est ouverte à la formation continue.

● **Spécialité Architecture Modélisation Environnement (AME)** : en partenariat avec Nancy Université, l'Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg (INSA) – recrutement : M1 ou M2 – accueil : 20 étudiants – durée : 1 an.

Dans un contexte de modification de l'activité architecturale et de l'ingénierie qui lui est associée, cette spécialité de Master vise à la maîtrise de la complexité des systèmes d'informations et de décisions engendrées par l'évolution des pratiques relatives au bâtiment et des méthodes de conception. Elle permet d'enrichir les connaissances dans le domaine des outils informatiques associés à des pratiques de conception architecturale durables. Cette formation comporte un parcours recherche.

● **Master Génie Civil, spécialité Architecture Bois et Construction (ABC)** : en partenariat avec Nancy Université et l'ENSA de Strasbourg – recrutement : M1 ou M2 – accueil : 25 étudiants – durée : 1 an.

L'utilisation du matériau bois dans la construction d'ouvrages durables est l'objectif de cette formation dispensée dans les locaux de l'Ecole nationale supérieure des

technologies et industries du bois (ENSTIB) à Epinal et réservée en priorité aux architectes, aux étudiants en architecture et aux élèves ingénieurs. Les cours sont assurés par des professionnels de la construction, des architectes, des experts et des enseignants des trois écoles partenaires.

► 3^e CYCLE

Doctorat

Des doctorants sont accueillis et encadrés dans les deux laboratoires de l'ENSA. En science au centre de recherche en architecture et ingénierie (MAP-CRAI) et en histoire de l'architecture au Laboratoire d'histoire de l'architecture (LHAC). Le CRAI est rattaché à l'école doctorale ED 77 Informatique, automatique, électronique et mathématique (IAM Lorraine Université Henri Poincaré Nancy I).

► RECHERCHE

● **Laboratoire d'histoire de l'architecture (LHAC)*.**

Axes de recherche :

- Histoire de l'architecture française du XIX^e siècle au XX^e siècle ;
- Histoire de l'architecture et de l'urbanisme.

● **Centre de recherche en architecture et ingénierie (MAP-CRAI)** (FRE CNRS/MCC Modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage [MAP])*.

Axe de recherche :

- Simulation d'ouvrages, des méthodes et outils informatiques relatifs à la conception architecturale, urbaine et technique.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la Culture et de la Communication.

ENSA de Nancy au bord du canal de la Meurthe.



ensanantes
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE

Coordonnées

6 quai François Mitterrand

BP 16202

44262 NANTES Cedex 2

Tél. : 33 (0)2 40 16 01 21

Fax : 33 (0)2 40 59 16 70

courriel : ensan@nantes.archi.fr

site : <http://www.nantes.archi.fr>

Direction

Directeur : Philippe BATAILLE

Directrice adjointe,
chargée de la pédagogie : Claudia ENRECH

Présidente du CA : Anne-Marie Le GLANIC

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 148 étudiants

Modalités d'admission : sur dossier puis entretien

Journées portes ouvertes : 2 en janvier

Pré-inscriptions : février/avril

Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier

Nombre d'étudiants 2010-2011 : 831

Nombre d'enseignants hors vacances 2010-2011 : 48

Diplômés de fin d'études 2009 : DEA : 90

HMONP : 31

Etudiants en mobilité à l'étranger : 60/an

L'école a fait le choix d'une implantation nouvelle en centre ville, sur l'île de Nantes, œuvre des architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal.

Structurée autour de la Loire et de ses affluents, l'agglomération nantaise, ancienne Cité des Ducs de Bretagne et actuelle capitale de la Région des Pays de la Loire, possède une importante façade maritime et une grande variété architecturale et paysagère. Nantes offre, dans un contexte économique et industriel dynamique, tout un ensemble de ressources, tant du point de vue patrimonial et environnemental que des lieux culturels et universitaires.

Le territoire métropolitain témoigne d'une réelle effervescence dans tous les registres de la création artistique. Il fonde sa notoriété dans le domaine culturel avec notamment les concerts classiques de la "Folle Journée" et le Festival cinématographique des 3 Continents, ou encore la biennale d'art contemporain Estuaire ; des lieux culturels actifs (le Lieu Unique, le grand T, l'Olympique ou encore l'Opéra Nantes/Angers) ; un pôle d'enseignement supérieur et de recherche structuré en réseau (Université de Nantes et Grandes Ecoles) et des réalisations architecturales régulièrement remarquées dont certaines de renommée internationale (de Le Corbusier à Jean Nouvel).

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

La mobilité internationale est possible dès la 3^e année du premier cycle et jusqu'au 1^{er} semestre de la deuxième année du deuxième cycle.

Double cursus architecte-ingénieur : en partenariat avec l'Ecole centrale de Nantes - recrutement : bac - accueil : 20 étudiants - durée : 5 + 2 ans.

L'ENSA de Nantes offre la possibilité aux étudiants de suivre un **double cursus architecte-ingénieur** à partir de la rentrée 2008. Le recrutement s'effectue après un bac scientifique. Dès la 3^e année, suite à la période de préparation aux disciplines de base (matières scientifiques pour les uns, initiation au projet pour les autres), les élèves suivent un enseignement ciblé dans l'établissement d'accueil. A partir de la 1^{ère} année du deuxième cycle en Architecture, les étudiants sont inscrits à l'Ecole centrale où ils suivent les trois années qu'ils terminent par un travail de fin d'études. Un cursus symétrique est prévu pour les élèves ingénieurs.

ENSA de Nantes - Photos Jean-Marie Monthiers[©]





Formation professionnelle continue : accueil : 20 stagiaires par promotion.

L'ENSA de Nantes propose un cycle de formation professionnelle continue en architecture ouvert aux professionnels pouvant justifier d'une expérience antérieure dans le domaine de l'architecture, de la construction ou de l'aménagement de l'espace, dont au moins 3 années de collaboration en partenariat direct avec un architecte et qui souhaitent acquérir le diplôme d'Etat d'architecte. Le recrutement a lieu tous les 2 ans ; la prochaine session s'ouvrira à la rentrée 2011. Les cours ont lieu les vendredi et samedi tous les 15 jours et lors d'une semaine intensive au cours du semestre. Ce rythme est maintenu pendant 3 ans. La 4^e année, la promotion rejoint la formation initiale (15% de cours en commun) ; le rythme est alors d'un jour 1/2 par semaine.

DPEA Scénographie - recrutement : bac+3 - accueil : 15 étudiants - durée : 3 ans.

L'enseignement de la scénographie a pour objectif de former à une profession dans toutes ses spécialités (spectacles, événements, expositions, aménagement urbain). Il se fonde sur les bases théoriques et pratiques, méthodologiques et critiques dans la continuité du processus de conception jusqu'à la réalisation. La 3^e année comprend un stage de 6 à 9 mois.

DPEA Architecture navale : en partenariat avec l'Ecole centrale de Nantes, l'Ecole navale de Brest, l'Ecole nationale supérieure des ingénieurs et techniciens de l'armement de Brest, l'Institut catholique des arts et métiers de Nantes, l'Ecole nationale de la marine marchande de Nantes - recrutement : diplôme d'architecte ou d'ingénieur - accueil : 25 étudiants - durée : 1 an (voir aussi école de Paris-La Villette).

La démarche de cette formation développe la synergie architecture-ingénierie pour intégrer les aspects pluridisciplinaires du projet dans la spécificité du programme d'architecture navale. Le projet d'architecture navale se décline dans différentes branches de la discipline (maritime, fluviale, plaisance, transport, aménagement portuaire). Un double diplôme est possible avec l'université de Liège.

Master Urbanisme, aménagement et politiques urbaines, spécialité villes et territoires ; politiques et pratiques de l'urbanisme : en partenariat avec l'université de Nantes et la faculté de droit, géographie et sciences politiques - recrutement : M1 ou M2 - accueil : 36 étudiants - durée : 1 an en parallèle avec la préparation au diplôme d'architecte.

Cette formation prépare à la diversité des métiers de l'urbanisme les plus novateurs dans les champs de l'extension et du renouvellement urbain, de la gestion durable des ensembles existants (Histoire et théories de l'urbanisme et de l'aménagement, dynamiques et recompositions territoriales contemporaines, aménagement et développement durable des territoires, urbanisme opérationnel). Un stage de trois mois minimum est obligatoire.

Master Sciences et techniques des environnements urbains ; 3 spécialités : Atmosphère, eau et environnement urbain, Ambiances et formes urbaines, Ville et énergie : en partenariat avec l'Ecole centrale de Nantes, l'Ecole nationale supérieure des techniques industrielles et des Mines de Nantes, l'université de Nantes - recrutement : M2 - accueil : 30 étudiants (10 par spécialité) - durée : 1 an en parallèle avec la préparation au diplôme d'Etat d'architecte.

Les trois spécialités de ce master s'articulent autour d'un tronc commun présentant une vision de la problématique environnementale de la ville permettant de former des spécialistes de la question urbaine, de constituer un vivier d'étudiants pour les thèses de doctorat et le recrutement de chercheurs et d'enseignants chercheurs au sein des laboratoires de l'Institut de recherche en sciences et techniques de la ville (IRSTV).

► 3^e CYCLE

Doctorat en architecture :

L'ENSA de Nantes est associée à l'école doctorale Sciences pour l'ingénieur, géosciences architecture, (SPIGA, université de Nantes). Elle inscrit des doctorants encadrés au Centre de recherche méthodologique d'architecture (CERMA), et délivre, conjointement avec l'université de Nantes, le doctorat en architecture.

► RECHERCHE

● **Centre de recherche méthodologique d'architecture (CERMA)** (UMR CNRS/MCC 1563 - Ambiances architecturales et urbaines)*.

Axes de recherche :

- Analyse et représentation des phénomènes d'ambiances ;
- Aide à la conception des projets urbains et architecturaux.

● **Groupe d'étude et de recherche scénologique en architecture (GERSA)*.**

Axes de recherche :

- Scénographie et architecture des lieux scéniques ;
- Scénographie urbaine et paysagère ;
- Scénographie virtuelle.

● **Laboratoire Langages, actions urbaines, altérités (LAUA) ***

Axes de recherche :

- Fabrication et visibilité de l'urbain ;
- Anthropologie, sociologie et espace public.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la Culture et de la Communication.



Coordonnées

27 rue Lucien-Fromage - BP 04
76161 DARNETAL Cedex
Tél. : 33 (0)2 32 83 42 00
Fax : 33 (0)2 32 83 42 10
courriel : ecole@rouen.archi.fr
site : <http://www.rouen.archi.fr>

Direction

Directrice : Fabienne FENDRICH
Directeur adjoint : Philippe LEPORCHER
Président du CA : Mathias ADER

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 120 étudiants
Modalités d'admission APB : épreuves écrite
graphique et orale : mai
Journées portes ouvertes : mars
Pré-inscriptions : janvier/mars
Pour les étrangers hors UE : jusqu'au 31 janvier
Nombre d'étudiants 2010-2011 : 585
Nombre d'enseignants hors vacances 2010-2011 : 40
Diplômés de fin d'études 2010 : DEA : 165
HMONP : 28
Etudiants en mobilité à l'étranger : 51/an

Située sur la commune de Darnétal près de Rouen (76), l'école nationale supérieure d'architecture de Normandie s'est installée en 1984 dans une ancienne fabrique de bretelles élastiques, usine témoin de l'architecture de la fin du XIX^e siècle, au cœur d'un parc de 2,5 hectares caractéristique du modèle paysager. Après la réhabilitation réalisée par les architectes Patrice Mottini et Pierre Dufflo, l'école offre aujourd'hui 4000 m² de surface utile dédiée à l'enseignement de l'architecture.

Au confluent de cinq départements et de deux régions, Basse et Haute Normandie, l'ENSA de Normandie bénéficie, à une heure de Paris, du rayonnement de la capitale et des qualités de vie de la région normande.

Son insertion aux plans local, régional et national est probablement à l'origine de son identité très spécifique : son attachement à analyser les mutations contemporaines en formant des professionnels réactifs et aptes à appréhender les nouveaux enjeux de la diversification des métiers de l'architecture, et sa volonté de s'ancrer dans une problématique contextuelle par la requalification des sites de friches urbaines, industrielles et portuaires. Des conventions d'échanges pédagogiques avec de nombreuses écoles d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine lui donnent également une dimension internationale.

L'ENSA participe au programme "Égalité des chances en écoles nationales supérieures d'architecture".

Photo ENSA de Normandie





SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Master Diagnostic et réhabilitation des architectures du quotidien (DRAQ) : en partenariat avec l'université du Havre - recrutement : architecte ou diplôme scientifique bac+4 minimum - accueil : 20 étudiants - durée : 1 an.

Le master Diagnostic et réhabilitation des architectures du quotidien est une spécialisation scientifique axée sur l'analyse du bâtiment, ancien ou contemporain, et le projet de réhabilitation architectural et technique. C'est une formation au diagnostic, aux pathologies du bâtiment et à la recherche de réponses architecturales et techniques, dans le cadre de la notion de développement durable.

Ce master, est délivré en co-habilitation par l'université du Havre et l'ENSA de Normandie. Il peut se faire également en bi-cursus pour les étudiants de l'ENSA de Normandie à partir de la 4^e année.

Master Architecture filière Paysage

Né de l'association de l'Ensa Normandie (responsable scientifique), l'Ensa Toulouse, l'Ensa Bordeaux, et l'Université de Hanoï au Vietnam, et accrédité par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), le master d'architecture filière paysage a pour objectif de former des étudiants en architecture au domaine du paysage.

La formation propose d'appréhender les liens complexes entre espace et temps, transformations et mutations à différentes échelles en insistant sur la responsabilité et l'influence de l'homme dans la transformation de son milieu. Cette formation au paysage prépare les futurs professionnels du cadre bâti et non bâti à l'organisation qualitative des territoires urbains, périurbains et ruraux.

► HMONP

La philosophie générale de la formation à l'ENSA Normandie se caractérise par une démarche questionnante, réflexive et prospective vis-à-vis de la maîtrise d'œuvre, elle a également été pensée en fonction de la spécificité du métier d'architecte, à savoir la pratique, ou plutôt les pratiques, de conception.

La formation cherche à répondre à un double objectif : prendre en compte l'évolution de la profession d'archi-

tecte, aujourd'hui plus diversifiée et ouverte sur l'espace européen et permettre aux ADE d'endosser les "responsabilités personnelles" du maître d'œuvre, telles qu'elles sont définies par la loi de 1977 (cf. articles 1, 7 et 11 de l'arrêté du 20 juillet 2005).

La formation comprend 6 mois de mise en situation professionnelle à temps plein et 150 heures d'enseignements théoriques et pratiques complémentaires.

► FORMATION CONTINUE

Pôle de formation continue créé en 2009 par l'école nationale supérieure d'architecture de Normandie, la maison de l'architecture de Haute Normandie et le conseil régional de l'ordre des architectes de Haute Normandie, sous l'égide de la DRAC, le CREPA Normandie développe un programme d'actions avec les professionnels de l'architecture du cadre bâti et du cadre de vie.

► RECHERCHE

L'école, si elle n'abrite pas à ce jour de structure de recherche autonome, compte en son sein de nombreux chercheurs, docteurs et doctorants.

● Programme ANR Villes durables

L'ENSA Normandie est associée au projet de recherche BIMBY - Stratégie de densification, de diversification et de régénération des tissus pavillonnaires - sélectionné par l'Agence Nationale de la Recherche dans le cadre du programme de recherche Villes durables.

Le projet de recherche BIMBY (Build in My Back Yard) vise à la définition, à court terme, d'une nouvelle filière de production de la ville, qui soit capable d'intervenir là où les filières "classiques" sont incapables d'intervenir : au sein des tissus pavillonnaires existants, qui représentent la grande majorité des surfaces urbanisées en France et certainement en Europe.

● Observatoire de la métropole normande

Interface entre les institutions régionales et l'ENSA Normandie, l'objectif premier de cette structure est d'observer certains indicateurs de dynamique métropolitaine, pour nourrir la production de connaissances sur le territoire régional dans lequel s'inscrit l'ENSA Normandie.



école nationale
supérieure
d'architecture
de saint-étienne

Coordonnées

1 rue Buisson - BP 94
42003 SAINT-ÉTIENNE Cedex 1
Tél. : 33 (0)4 77 42 35 42
Fax : 33 (0)4 77 42 35 40
courriel : ease@st-etienne.archi.fr
site : <http://www.st-etienne.archi.fr>

Direction

Directeur : Martin CHENOT
Secrétaire général : Yves HUET
Directeur des études : Yann FRITZ
Président du CA : Daniel FANZUTTI

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 90 étudiants
Modalités d'admission : admissibilité sur dossier
et admission après entretien
Journées portes ouvertes : mars
Pré-inscriptions : juillet/septembre
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier
Nombre d'étudiants 2009-2010 : 478
Nombre d'enseignants hors vacances 2010-2011 : 25
Diplômés de fin d'études 2010 : 49
HMONP : 30
Etudiants en mobilité à l'étranger : 25/an

L'école nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne est née il y a 40 ans au début du phénomène de désindustrialisation qui a touché l'agglomération stéphanoise. Liée dès l'origine aux enjeux de mutation urbaine et de reconversion de l'héritage industriel, elle a immédiatement été confrontée à la nécessité de penser un développement spatial responsable. De cette expérience, elle a retenu quelques grands principes :

- un engagement sincère pour une approche sociale et solidaire ;
- une conviction profonde en faveur de la créativité comme moteur de développement, faisant écho à la notion de design comme compétence territoriale ;
- un sens pour la pensée constructive, outil pour intervenir sur le réel ;
- une attention donnée à l'ouverture sur les autres disciplines, sur la société, sur le monde, comme outil d'apprentissage et condition de la créativité ;
- et enfin, un sens de l'instant et du vivre ensemble comme moteur de toute aventure collective.

Ces valeurs constituent l'identité de l'école au même titre que ses singularités pédagogiques. Elles expliquent l'intérêt historique de l'école pour les activités de recherche comme source de compréhension des mutations urbaines, pour la diffusion de la culture architecturale à tous les publics comme condition d'un développement social et culturel, pour l'accompagnement personnalisé des étudiants comme complément indispensable à la formation.

Ainsi, l'école de Saint-Étienne a pris position, comme en témoigne son implantation en cœur de ville dans une ancienne rubanerie entièrement rénovée. Elle tente en cela d'éveiller une attitude responsable chez les futurs architectes qu'elle forme, afin qu'ils construisent leur parcours non seulement sur des savoirs techniques maîtrisés mais aussi sur des fondements culturels et éthiques.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Dire que l'enseignement du projet est l'élément central de la pédagogie de l'Ensa de Saint-Etienne pourrait relever d'une banalité tant cet enseignement constitue la singularité revendiquée de toutes les écoles d'architecture. Il y a bien pourtant une spécificité stéphanoise liée à la



densité de l'enseignement de la conception architecturale et urbaine tout au long du cursus et à la façon dont le projet est orienté vers la transformation du réel par le biais de sa maîtrise technique et matérielle. Ainsi, l'importance donnée à la pensée constructive et à la mise en œuvre, et la place significative donnée à l'enseignement du projet urbain comme processus, constituent des compétences particulières des diplômés de l'Ensa de Saint-Etienne, reconnues par les milieux professionnels.

Alors que la licence est conçue comme un tronc commun visant à enseigner les fondamentaux, la formation de Master s'organise en domaines d'études diversifiant les parcours.

Le domaine **"Paysage, art, design"** s'investit dans le monde réel et le renouvellement de la pensée architecturale en écho aux mutations techniques, sociales, économiques et culturelles. Par une approche inter disciplinaire, ce domaine d'études reconsidère ainsi les notions traditionnelles de l'architecture et ouvre sur de nouvelles notions comme flux, ambiance, paysage, mouvement, ambiguïté, ubiquité, instabilité, phénoménologie...

"Architecture, urbanisme, territoires" offre un point de vue sur la dimension territoriale de l'architecture : le contexte du projet d'architecture ou l'objet du projet urbain. Ville, cadre bâti ou architecture sont donc abordés dans leurs dimensions historique, temporelle et sociale, celles-ci étant créatrices de modes de vie et de formes d'urbanisation.

"Formes, architecture, milieux" interroge le langage architectural alors que de plus en plus d'édifices s'élèvent avec des formes virtuoses défiant les lois de la pesanteur. En abordant successivement de grands projets dans les villes européennes, puis des projets d'actualité sur le territoire, l'indispensable approche technique et écologique de l'architecture est d'abord nourrie par le sens premier de l'espace.

Depuis la rentrée 2010, le nouveau domaine d'études **"Habitat, Culture, Environnement"** propose d'acquérir les compétences et l'expertise nécessaires à la pratique du projet architectural et urbain, en explorant les problématiques liées à l'habitat dans la société contemporaine.

Master espace public, design, architecture, pratiques : en partenariat avec l'Université Jean Monnet et l'école supérieure d'Art et de Design de Saint-Étienne - recrutement privilégié : diplôme d'Etat d'architecte - accueil : 20 à 30 étudiants - durée : 1 an.

Le master **"espace public : design, architecture et pratiques"** propose une formation professionnelle en mesure d'apporter une "intelligence" et des ressources nouvelles à ceux qui souhaitent participer à la fabrication et à la gestion de l'espace public. La formation est encadrée par des enseignants, chercheurs ou praticiens.

Cette formation s'appuie :

- sur la pluridisciplinarité des enseignants qui croisent l'architecture, le paysage, l'art, le design, la sociologie et plus largement les sciences humaines, ouvrant ainsi le champ d'exploration, de réflexion et d'application ;
- sur la diversité de formation initiale des étudiants.

► RECHERCHE

L'Ensa Saint-Étienne a créé un Groupe Pluridisciplinaire de Recherche en Architecture dont certains chercheurs sont associés au Laboratoire ISTHME de l'Université Jean Monnet (Histoire - Géographie -Territoire) et à l'Ecole Doctorale ED 483 Histoire, géographie, aménagement, urbanisme, archéologie, science politique, sociologie, anthropologie.

Ce groupe développe deux axes de recherche en lien avec la pédagogie :

- Reconversion de l'héritage industriel et métropolisation Lyon-Saint Etienne ;
- Enjeux contemporains de l'espace rural et projet architectural.

Par ailleurs, elle participe au séminaire doctoral inter-écoles "Espaces, matières, société" avec les Ensa de Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand.

L'ENSA vue de la rue Buisson après rénovation - Photo Christophe Camus[®]





Strasbourg, école d'architecture

Coordonnées

8 boulevard du Président-Wilson - BP 37
67068 STRASBOURG Cedex
Tél. : 33 (0)3 88 32 25 35
Fax : 33 (0)3 88 32 82 41
courriel : ecole@strasbourg.archi.fr
site : <http://www.strasbourg.archi.fr>

Direction

Directeur : Philippe BACH
Directeur des études : Richard FRANCO
Président du CA : Patrick WEBER

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 122 étudiants
Modalités d'admission : sur dossier et entretien
Journées portes ouvertes : février
Pré-inscriptions : "admission post-bac"
et validation des acquis : 20 janvier/20mars
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier
Nombre d'étudiants 2010-2011 : 700
Nombre d'enseignants hors vacances 2010-2011 : 44
Diplômés de fin d'études 2010 : DEA : 95
HMONP : 35
Etudiants en mobilité à l'étranger : 38/an

L'Ensas est une école ancrée dans l'espace du Rhin supérieur, au confluent de trois pays, l'Allemagne, la France, et la Suisse. Cet espace englobe quatre territoires distincts - Alsace, nord-ouest de la Suisse, Pays de Bade et extrême sud du Palatinat - qui ont tissé des liens très forts en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Le premier partenaire de l'Ensas est l'Université de Strasbourg (UdS) (40 000 étudiants au 1^{er} septembre 2009) avec laquelle un rattachement est en cours.

L'Ensas s'affirme comme un pôle d'excellence dans le domaine du développement durable en symbiose avec les priorités environnementales de la Région Alsace. Elle est membre fondateur du pôle de compétitivité Alsace énérgivie, réseau des acteurs développant en Alsace des solutions pour les bâtiments à énergie positive. Dans ce cadre, elle est partie prenante au projet de création d'un institut pour les énergies décarbonées.

Des ateliers pédagogiques en lien avec cet environnement et ses particularités sont inscrits dans l'offre de formation : ateliers de projet urbain et paysager ; atelier sur la ville, l'habitat et les modes de vie durables en résonance avec les projets de rénovation urbaine allemands ou suisses tels que celui en cours sur le Quartier Vauban à Fribourg en Brisgau (Allemagne). En partenariat avec un réseau d'acteurs culturels de la métropole strasbourgeoise, l'Ensas est impliquée dans le montage de projets innovants dont les Journées européennes de l'Architecture, des expositions, des colloques et des conférences.

L'ENSA participe au programme "Égalité des chances en écoles nationales supérieures d'architecture".

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Un double cursus intégré franco-allemand, conduisant au double diplôme est mis en œuvre avec la faculté d'architecture de Dresde.

Master Espace, sociétés et territoires, spécialité Structures et projets urbains (EST) : en partenariat avec les universités de Strasbourg I et II et l'INSA de



Strasbourg – recrutement : MI ou ingénieurs – accueil : 25 étudiants – durée : 1 an.

Cette spécialisation formule une problématique de recherche qui étudie et expérimente le projet architectural et urbain à la fois comme processus qui mobilise et met à l'épreuve des savoirs déjà constitués et comme méthode d'investigation permettant les mises à jour entre les échelles spatiales et temporelles en relation avec l'organisation et la dynamique des villes et des territoires.

Master Mécanique, énergie, procédés et produits, spécialité Sciences du bois et mise en œuvre dans la construction : en association avec l'ENSA de Nancy et l'Enstib d'Épinal (Ecole nationale supérieure des technologies et industries du bois).

Master Design global, spécialité recherche Modélisation et simulation des espaces bâtis : en association avec l'ENSA de Nancy.

Formation professionnelle continue : accueil 20 stagiaires. L'ENSA de Strasbourg propose un cycle de formation professionnelle continue en architecture ouvert à des collaborateurs d'architectes qui souhaitent acquérir le diplôme d'Etat d'architecte. Le recrutement a lieu tous les 2 ans ; la session s'est ouverte en septembre 2009. Les enseignements sont dispensés le vendredi et samedi, toutes les semaines.

Photo ENSA de Strasbourg



► 3^e CYCLE

DPEA Architecture et patrimoine archéologique : recrutement : diplôme d'Etat d'architecte ou maîtrise archéologie – accueil : 15 étudiants – durée : 1 an.

L'objectif de la formation, unique en France, est de développer des problématiques par des regards croisés entre archéologues et architectes sur l'élaboration des protocoles de lecture, de relevés et d'enregistrement pour une approche théorique et méthodologique de la restitution architecturale. Le terrain d'études est la ville d'Arles.

► RECHERCHE

● **Architecture, morphogenèse urbaine et projet (AMUP)** : Equipe d'accueil habilitée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, située à l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Strasbourg et à l'ENSA de Strasbourg. Elle permet à huit doctorants de conduire leurs recherches depuis la rentrée 2009.

Axes de recherche :

- L'axe Est-Ouest de Strasbourg, à la fois comme projet à grande échelle et comme structure spatiale en émergence ;
- Le projet comme processus.



Coordonnées

83 rue Aristide-Maillol - BP 10629
31106 TOULOUSE Cedex 1
Tél. : 33 (0)5 62 11 50 50
Fax : 33 (0)5 62 11 50 99
courriel : ensa@toulouse.archi.fr
site : <http://www.toulouse.archi.fr>

Direction

Directrice : Nicole ROUX-LOUPIAC
Responsable pédagogique : Monique BONZOM
Président du CA : Louis CASTEX

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 120 étudiants
Modalités d'admission : via "Admission Post Bac"
Journées portes ouvertes : Salon Infosup,
Parc des expositions de Toulouse (fin novembre)
Pré-inscriptions : janvier à mars via APB
Pour les étrangers hors UE : 1^{er} au 31 janvier
Nombre d'étudiants 2009-2010 : 744
Nombre d'enseignants hors vacances 2009-2010 :
statutaires : 51
vacataires : 56
Diplômés de fin d'études 2009 : DEA : 251
Etudiants en mobilité à l'étranger : 45/an



Photo ENSA de Toulouse

L'ENSA de Toulouse est située au cœur du quartier du Mirail depuis 1970, à proximité de l'université. L'accroissement rapide du nombre d'étudiants a rendu nécessaire l'extension d'un nouveau bâtiment en 1974.

L'offre pédagogique de l'école s'articule, en master, autour de champs thématiques qui combinent expertises professionnelles et savoirs scientifiques :

- Environnement, Construction, Ambiance ;
- Mutation urbaine et dynamique paysagère ;
- Histoires, cultures, pratiques ;
- Esthétique et cognition.

Depuis 2008 l'ENSA Toulouse a rejoint le PRES - Université de Toulouse, comme membre associé. Elle fait partie de ToulouseTech, réseau qui regroupe 16 grandes écoles de Midi-Pyrénées.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

Double cursus architecte-ingénieur : en partenariat avec l'Institut national de sciences appliquées de Toulouse (INSA) - recrutement : 3^e année - accueil : 30 étudiants - durée : 5 ans + 2 ans.

Initiée en 1996, une formation en double parcours architecte-ingénieur ou ingénieur-architecte, donne l'opportunité aux étudiants des deux écoles de suivre des enseignements dans les deux établissements dès la 3^e année. L'obtention des deux titres se réalise en 5 années pour le premier diplôme puis deux années supplémentaires pour le second (durée équivalente à Licence + 2 Masters).

► 3^e CYCLE

L'ENSA de Toulouse est associée à l'école doctorale Temps, espaces, sociétés, Cultures (TESC) université de Toulouse-Le Mirail et en voie d'association avec l'école doctorale MEGEP Mécanique, Energétique, Génie Civil, Procédés. Elle inscrit les doctorants en architecture qui sont encadrés dans ses laboratoires et délivre le doctorat en architecture.



DPEA Projet urbain, patrimoine et développement durable (Asie du Sud-Est) : en partenariat avec l'université d'Architecture d'Hanoï (Vietnam) - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte, ingénieur, master en urbanisme - accueil : 20 étudiants - durée : 2 ans.

L'objectif de ce diplôme de spécialisation est de former des professionnels français et vietnamiens de la ville, aptes à l'analyse urbaine, du diagnostic à la conduite de projets urbains, dans des conditions de fort développement des villes asiatiques et dans l'optique du développement durable et du patrimoine.

DPEA Cycle d'études post-grade européen en architecture et développement durable : en partenariat avec l'université catholique de Louvain, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne - recrutement : architecte justifiant d'une pratique professionnelle - accueil : 25 étudiants - durée : 2 ans.

Les sessions de cours se déroulent alternativement sur deux des trois sites des institutions organisatrices (en 2008-2009 : Lausanne et Toulouse). Ce cycle d'études explore en profondeur les théories et les pratiques en architecture, climat, énergie, environnement et milieu urbain dans le cadre du développement durable.

Préparation au concours d'architecte urbaniste d'Etat (AUE) : recrutement : diplôme d'Etat d'architecte - accueil : 15 stagiaires - durée : d'avril à janvier.

Cette préparation est organisée de façon à permettre à ceux qui n'habitent pas forcément la région toulousaine d'accéder au concours dans de bonnes conditions.

La préparation est organisée autour de six points :

- des devoirs et fiches de lecture rendus et corrigés par internet ;
- 4 sessions de 3 jours sur Toulouse dédiées aux devoirs sur table (dissertations, exercices graphiques) ;
- une semaine intensive de 5 jours dans les conditions du concours ;
- un suivi personnalisé tout au long de l'année ;
- une préparation à l'oral, à la fois individuelle et collective ;
- une mise en relation avec un ou plusieurs AUE en poste.

► RECHERCHE

Les unités de recherche sont regroupées au sein du Laboratoire de recherche architecturale (LRA), dont les 4 thématiques sont : Environnement, Construction, ambiances - Mutations urbaines et dynamiques paysagères - Histoires, Cultures, Pratiques - Esthétique et Cognition.

● Groupe de recherche environnement conception architecturale et urbaine (LRA-Grecau).

Axes de recherche :

- Qualité environnementale et renouvellement urbain ;
- Ambiances et confort des espaces construits ;
- Concepts et méthodes pour le projet.

● Laboratoire d'informatique appliquée à l'architecture (LRA-Li2a).

Axes de recherche :

- Conception, représentation et didactique ;
- Représentations de l'espace construit ;
- Approche cognitive de la conception architecturale ;
- Espaces du paysage contemporain.

● Modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage (LRA-Map-Asm) (UMR CNRS/MCC 694 Modèles et simulation pour l'architecture [MAP]).

Axes de recherche :

- Anthropologie de l'architecture, de l'habitat et du paysage ;
- Représentation de l'espace ;
- Restucturation paysagère du péri-urbain ;
- Simulation et modélisation architecturale et paysagère ;
- Environnement et le développement durable.

● Métiers de l'histoire de l'architecture - Archéologie du patrimoine bâti (LRA-Mha-Apb).

Axes de recherche :

- Elaboration et transformation de l'habitat antique ;
- Histoire de l'acquisition de données spatiales et relevé du document bâti ;
- Traversées des strates historiques par la pensée moderne.

● Profession architecture ville et environnement (LRA-Pave).

Axes de recherche :

- Professions du cadre de vie : compétences, dispositifs, identités, dynamiques ;
- L'espace des projets urbains et la problématique global/ local ;
- Habitat : pratiques et modes de production.

* Unité de recherche habilitée par le ministère de la Culture et de la Communication.



Coordonnées

254 boulevard Raspail
75014 PARIS
Tél. : 33 (0)1 40 47 40 47
courriel : info@esa-paris.fr
site : <http://www.esa-paris.fr>

Direction

Directrice générale : Odile DECQ
Secrétaire générale : Armelle COCHEVELOU
Directrice des études : Marie-Hélène FABRE

Profil de l'ESA

Admissions en 1^{ère} année : en automne : 69
au printemps : 58
Modalités d'admission : épreuve écrite
de culture générale et épreuve graphique
- Entretien et présentation d'un dossier personnel
en juillet et janvier
Journées portes ouvertes : exposition des travaux
d'étudiants en fin de semestres
Pré-inscriptions : septembre et mars
Frais de scolarité : 7880 / 8000 €/an
Nombre d'étudiants 2009-2010 : 790
Nombre d'enseignants 2009-2010 : 110
Diplômés de fin d'études 2010 :
équivalent DEA : 110
équivalent HMO : 29
Etudiants en mobilité à l'étranger : 25/an

Ecole privée constituée en association loi 1901, l'ESA a été fondée en 1865 et reconnue d'utilité publique en 1870. Ses programmes sont habilités par le ministère de la culture et de la communication et les diplômes validés conjointement par le ministère de l'enseignement supérieur et le ministère de la Culture et de la Communication.

L'Ecole spéciale est née d'une révolte contre l'académisme et s'est toujours régénérée dans la lutte inventive, dans sa pédagogie comme dans ses structures.

Etre architecte aujourd'hui, encore plus qu'hier c'est maîtriser un ensemble de connaissances et acquérir la capacité à projeter et conduire un projet, mais c'est aussi pouvoir : appréhender des situations et des projets complexes ; être doué de capacité d'analyse, de conceptualisation et pouvoir prendre position ; intégrer et conduire des équipes multidisciplinaires ; innover et contribuer à faire progresser les techniques ; vivre le monde, mais aussi la singularité de chaque culture. L'expérimentation et l'invention dans leurs acceptations les plus larges contribuent à former ces diverses attitudes.

SPECIFICITES DE L'ESA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Depuis septembre 2010, l'Ecole Spéciale d'Architecture est membre de la Conférence des Grandes Ecoles.

Le diplôme d'architecte DESA habilitant à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre, de l'Ecole Spéciale d'Architecture, comme équivalent à l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre.

► CYCLE DÉCOUVERTE

Ce cycle "Découverte" a été créé pour répondre à la demande à la fois des candidat(e)s qui n'ont pas eu le niveau suffisant pour entrer à l'école et qui veulent trouver une formation appropriée leur permettant de se préparer pour se représenter à l'examen dans les meilleures conditions, et également à des candidat(e)s qui se présenteront à l'examen pour la première fois.

Il aura pour vocation d'amener les candidats à envisager plus précisément les éléments constitutifs de l'architecture ainsi qu'à acquérir les pratiques plastiques et l'éducation spatiale nécessaires aux épreuves de l'examen et à la poursuite des études d'architecture.

Formation de 155 heures sur 11 semaines.

Coût de la formation : 2 750 €.

Le cycle "Découverte", indépendant des études d'architecture dispensées à l'Ecole Spéciale d'Architecture, ne garantit pas au candidat son admission en 1^{ère} année d'études.

► 3^e CYCLE

Diplôme d'études supérieures de l'ESA (DES ESA) : Villes en projet durable et architecture des milieux : recrutement : diplôme d'Etat d'architecte - accueil : 17 étudiants - durée : 2 ans - Frais de scolarité : 8 600 €.

Les architectes sont de plus en plus amenés à exercer dans les divers organismes publics, parapublics ou privés qui préparent les villes de demain. Ils ont un rôle majeur à jouer, s'ils se dotent des outils et des méthodes qui leur permettent d'appréhender les effets de la métropolisation, dans tous les contextes divers offerts sur la planète, partant du postulat que les phénomènes de concentration urbaine qui s'accroissent produisent des effets inédits et qu'il faut se donner les moyens d'analyser librement, dépasser les idées reçues et chercher des solutions probablement inattendues.

L'inquiétude liée aux dévastations des écosystèmes et à la précarité humaine amène à s'interroger sur les stratégies de transformation des milieux.

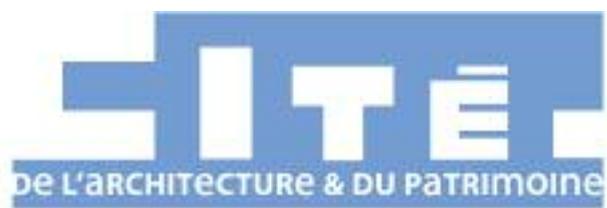
Compte tenu de l'envergure internationale du propos, chaque étudiant devra s'inscrire dans le contexte professionnel qu'il a choisi et son travail d'approfondissement portera sur un projet particulier d'intervention sur une ville conçue comme une entité d'étude et de réalisation au cours d'une longue période dans le temps (schéma directeur, projet urbain, aménagement de quartiers, selon les pays d'application).

Diplôme d'études supérieures de l'ESA (DES ESA) : Mutations urbaines : recrutement : diplôme d'Etat d'architecte - accueil : 25 étudiants - durée : 3 semestres - Frais de scolarité : 12 800 €.

Ce DES a pour but d'établir un lieu de réflexion et de création pluridisciplinaire croisant des pratiques et des réflexions issues tant du milieu professionnel que de celui de la recherche. Ce diplôme ambitionne de permettre aux étudiants de développer un haut niveau de compétence professionnelle en urbanisme et constitue également une introduction à la recherche. La mise en situation professionnelle démarre dès le premier semestre avec un travail de terrain qui s'appuie sur Paris et sa région et le deuxième semestre sur une ville à l'international.

Elèves de l'ESA à Paris - Photo ESA





Coordonnées

Cité de l'architecture et du patrimoine
1 place du Trocadéro et du 11-novembre
75116 Paris
Tél. : 33 (0)1 58 51 52 94
Fax : 33 (0)1 58 51 52 90
site : <http://www.citechaillot.org>

Direction

Directrice : Mireille GRUBERT
Directrice pédagogique : Claire WINDFOHR

Profil de l'Ensa

Admissions 1^{ère} année : 55 étudiants
Modalités d'admission : diplôme d'Etat d'architecte
Pré-inscriptions : en avril, sur le site www.chaillot.fr
Nombre étudiants 2008-2009 : 104
Nombre d'enseignants 2008-2009 :
professeurs associés : 5
conférenciers : 50
Diplômés de fin d'études 2008 : 40

Le Centre des hautes études de Chaillot (CEDHEC), plus connu sous l'appellation d'Ecole de Chaillot, est le département formation de la Cité de l'architecture et du patrimoine depuis 2004.

Installée dans les locaux rénovés du Palais de Chaillot, l'école forme, depuis plus d'un siècle, des architectes qui recherchent une spécialisation dans le domaine de la conservation, la restauration, la mise en valeur, la transformation et la réutilisation des édifices et des centres anciens. Elle donne aux architectes les compétences professionnelles ainsi que les capacités de réflexion et de conceptualisation nécessaires à toute forme d'intervention sur l'existant.

Par ailleurs, elle conçoit et met en œuvre à l'étranger, en liaison avec des instituts ou des universités, des cours spécialisés dans le domaine du patrimoine architectural, urbain et paysager. Elle participe également à des missions de conseil et d'expertise à la demande de gouvernements ou pour le compte d'organisations internationales. Fort de son expérience dans le secteur de l'architecture et du patrimoine, le centre met en œuvre de nouvelles formations, à destination du grand public, des enseignants et chercheurs, des élus, et des professionnels de la maîtrise d'ouvrage.

SPECIFICITES DE L'ECOLE DE CHAILLOT

► 3^e CYCLE

DSA mention Architecture et patrimoine – recrutement : diplôme d'Etat d'architecte – accueil : 70 étudiants – durée : 2 ans.

Les cours ont lieu deux jours tous les quinze jours, complétés par un voyage d'étude en première année et un atelier de projet sur site en deuxième année. Le suivi de la formation permet de conserver une activité professionnelle, il faut néanmoins pouvoir consacrer un temps important au travail personnel demandé aux élèves.



La formation se propose de donner aux architectes les compétences professionnelles, ainsi que les capacités de réflexion et de conceptualisation nécessaires à toutes formes d'intervention sur l'existant. Elle apporte aux architectes une culture du diagnostic qui doit leur permettre d'intervenir de façon efficace dans le respect de l'objet étudié, à toutes les échelles, de l'édifice aux ensembles urbains et paysagers. La formation s'organise autour de trois champs disciplinaires : architecture, ville et territoire, patrimoine (qui regroupe les enseignements d'histoire et de législation). En 2^e année, deux options (édifice ou ville et territoire) permettent d'approfondir ces champs disciplinaires. Elle permet d'acquérir des connaissances indispensables pour les concours d'architecte en chef des monuments historiques et d'architecte et urbaniste de l'Etat / Architecte des bâtiments de France.

► FORMATION POST-CONCOURS DES ARCHITECTES ET URBANISTES DE L'ETAT (AUE)

Un concours de recrutement des AUE a lieu chaque année, à l'initiative des ministères en charge de l'équipement et de la culture. La formation post-concours des lauréats, d'une durée d'un an, est assurée conjointement, par l'Ecole nationale des ponts Paris Tech et l'Ecole de Chaillot.

Photo Ecole de Chaillot





Coordonnées

24 boulevard de la Victoire
67084 STRASBOURG Cedex
Tél. : 33 (0)3 88 14 47 00
Fax : 33 (0)3 88 24 14 90
courriel : direction.formation@insa-strasbourg.fr
site : <http://www.insa-strasbourg.fr>

Direction

Directeur : Marc RENNER
Responsable pédagogique
pour l'architecture : Karine DUPRE

Profil de l'Ensa

Modalités d'admission : concours national
épreuves écrites (mai), oral (juin) entretien
Pré-inscriptions : décembre à mars

L'institut national des sciences appliquées de Strasbourg est une école d'ingénieurs et d'architectes sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Créé en 2003, l'INSA a pris la succession de l'ENSAIS, installée depuis 130 ans en Alsace. Il se situe à proximité du centre historique sur le campus universitaire de la ville.

Le diplôme d'architecte de l'INSA est reconnu comme équivalent à celui d'architecte diplômé d'Etat par le Ministère de la culture et de la communication.

SPECIFICITES DE L'INSA.

► 2^e CYCLE

Le recrutement du département Architecture se fait à Bac+1, sur concours, sur la base du programme de première année des classes préparatoires aux grandes écoles. Le cursus est de quatre années et conduit au diplôme d'Etat d'Architecte valant grade de master. L'Insa propose aussi la formation HMONP en une année. Par ailleurs, L'Insa de Strasbourg propose un parcours spécifique d'une double formation architecte et ingénieur autour de quatre spécialités : génie civil, génie climatique et énergétique, topographie et architecture.

Photo INSA de Strasbourg



- **Master Ingénierie et technologie ;**
- **Master mention Espaces, sociétés, territoires spécialité Architecture, structures et projets urbains ;**
- **Master en Géomatique mention Systèmes d'information spécialité Géomatique.**

▶ RECHERCHE

Cinq laboratoires ou équipes de recherche :

- **Le Laboratoire de génie de la conception (LGCO) ;**
- **Le Laboratoire des systèmes photoniques (LSP) ;**
- **L'Equipe de recherche en génie électrique (ERGE) ;**
- **L'Equipe Photogrammétrie architecturale et géomatique (PAGE) ;**
- **L'Equipe de recherche Architecture, morphogénèse urbaine et projet (AMUP).**

FORMATIONS SPÉCIALISÉES

PARIS/ ILE-DE-FRANCE	 PATRIMOINE ARCHÉOLOGIE RÉHABILITATION	 MATÉRIAUX & TECHNIQUES
CEDHEC	DSA Architecture patrimoine	
MARNE- LA-VALLÉE		
PARIS- BELLEVILLE ▲	DSA Architecture et patrimoine	DSA Architecture et risques majeurs Double cursus Architecte - Ingénieur
PARIS- LA VILLETTE* ▲		Double cursus Architecte - Ingénieur DPEA Architecture navale
PARIS- MALAQUAIS ▲		
VERSAILLES	Master pro Jardins historiques, patrimoine et paysage	Préparation au concours d'AUE

➤ RÉGIONS

BORDEAUX		
CLERMONT- FERRAND*		Double cursus Architecte - Ingénieur
GRENOBLE* ▲	DSA Architecture patrimoine - architecture de la terre Master pro Maîtrise d'ouvrage et management de patrimoine bâti	DPEA Design pour l'architecture
LYON* ▲	Préparation au concours AUE	Double cursus Architecte - Ingénieur
MARSEILLE* ▲		DPEA Construction parasismique Master pro Ingénierie de la production du bâtiment - cohabilité
NANCY		Master pro Design global spécialité verre Master pro Génie civil, architecture, bois construction Master recherche Design global spécialité modélisation et simulation des espaces bâtis
NANTES* ▲		DPEA Architecture navale DPEA Scénographie Double cursus Architecte - Ingénieur
NORMANDIE*		Master pro Diagnostic et réhabilitation des architectures - cohabilité
SAINT-ÉTIENNE*		Master pro Espace public, design, architecture, pratiques - cohabilité
STRASBOURG*	DPEA Architecture et archéologique	
TOULOUSE* ▲	Préparation au concours AUE DPEA Cycle d'études post-grade européen en archi- tecture et développement durable	Double cursus Architecte - Ingénieur

Ce tableau est établi à titre indicatif, des formations étant susceptibles d'évolutions. Les écoles n'offrant pas de formations spécialisées n'y sont pas mentionnées. Par ailleurs, ne sont prises en compte que les formations cohabilités.

 URBANISME VILLE & TERRITOIRE	 SCIENCES HUMAINES & SOCIALES
	58
DSA Architecture et projet urbain Double cursus Architecte - Ingénieur (Structure et architecture)	16
DSA Architecture et projet urbain, architecture des territoires	18
DSA Projet urbain, paysage, métropolisation	DPEA Architecture et philosophie 20
Master recherche Parcours programmation architecturale et urbaine, mention urbanisme - cohabilité Master pro Parcours programmation architecturale et urbaine mention urbanisme et aménagement de l'espace - cohabilité	22
	Master recherche Histoire culturelle et sociale de l'architecture et de ses territoires ▲ 26
Master pro Paysage et évaluation environnementale dans les projets d'urbanisme et de territoires - cohabilité Master pro Ambiances et confort pour l'architecture et l'urbanisme	Master pro Sciences humaines et sociales, spécialité stratégie et maîtrise d'ouvrage de projets d'urbanisme - cohabilité 28
	32
Master Sciences du territoire - cohabilité Master pro Urbanisme, habitat et coopération internationale Master pro Urbanisme et projet urbain Master pro Ville, montagne et durabilité ▲	34
	38
	40
	44
Master pro Villes et territoires - cohabilité	46
	48
	50
Master recherche Espaces, sociétés, territoires, spécialité architecture, structures et projets urbains - cohabilité	52
DPEA Projet urbain, patrimoine et développement durable (Asie du sud-est)	54

NIVEAUX DES FORMATIONS SPÉCIALISÉES

- Premier cycle :
Licence professionnelle
- Deuxième cycle :
Masters spécialisés
- Troisième cycle :
Diplômes de spécialisation (DSA)
Diplômes d'écoles d'architecture (DPEA)

ADRESSES ET LIENS UTILES

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

• 3 rue de Valois
75042 Paris cedex 01

• 182 rue Saint-Honoré
75033 Paris Cedex 01
Tél. : 01 40 15 80 00
Sites : www.culture.fr (site évènementiel)
www.culture.gouv.fr (site institutionnel)

CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

1 place du Trocadéro et du 11-novembre
75116 Paris
Tél. : 01 58 51 52 94
Site : www.citechailot.org

CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES

Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
BP 154 - 75755 Paris Cedex 15
Tél. : 01 56 58 67 00
Fax : 01 56 58 67 01
Site : www.architectes.org

MOUVEMENT DES ARCHITECTES

17 bd Saint-Martin
75003 Paris
Tél. : 01 42 78 80 20
Fax : 01 42 72 33 06

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ARCHITECTES

247 rue Saint-Jacques - 75005 Paris
Tél. : 01 56 81 10 25
Fax : 01 43 29 23 50

SYNDICAT DE L'ARCHITECTURE

24 rue Prairies - 75020 Paris
Tél. : 01 43 61 02 91

UNION INTERNATIONALE DES ARCHITECTES

33 avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 45 24 36 88
Fax : 01 45 24 02 78

UNION NATIONALE DES SYNDICATS FRANÇAIS D'ARCHITECTES

8 rue Bertin-Poirée - 75001 Paris
Tél. : 01 45 44 58 45
Fax : 01 45 44 93 68

FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS D'ARCHITECTES D'INTÉRIEUR (FNSAI)

14 rue Fontaine - 75009 Paris
Tél. : 01 40 16 14 44
Fax : 01 49 70 01 72
Site : www.fnsai.org

MAISONS DE L'ARCHITECTURE (dans chaque région)

Réseau des Maisons de l'architecture
9 rue Borromée - 75015 Paris
Tél. : 01 56 58 67 29
Fax : 01 56 58 67 01
Courriel : contact@ma-lereseau.org
Site : www.ma-lereseau.org

CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT (CAUE)

(Présents dans 89 départements en
France et dans les DOM)

Fédération Nationale des CAUE

20-22 rue du Commandeur
75014 Paris
Site : www.caue.org

GRANDS ATELIERS DE L'ISLE D'ÂBEAU

Bd de Villefontaine
38092 VILLEFONTAINE
Tél. : 04 74 96 88 70
Site : www.lesgrandsateliers.fr

ASSOCIATION EUROPÉENNE POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE *European association for architectural education*

Lou Schol - Kasteel van Aarenberg 1
B 3001 Leuven
Belgique
Tel. : 32 (0)16 32 19 62
Site : www.eaae.be
courriel : aeaa@aeaa.be

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DU PAYSAGE DE VERSAILLES

10 rue du Maréchal-Joffre
78000 Versailles
Tél. : 01 39 24 62 00
Fax : 01 39 24 62 01
Site : www.versailles.ecole-paysage
Site de Marseille :
31 bd d'Athènes
13232 Marseille Cedex 01
Tél. : 04 91 91 00 25

CONSEIL FRANÇAIS DES ARCHITECTES D'INTÉRIEUR (CFAI)

5 rue Sainte-Anastase - 75003 Paris
Tél. : 01 40 27 91 24
Fax : 01 40 27 91 28
Site : www.cfai.asso.free.fr

Ministère de la Culture et de la Communication

Directeur de l'architecture : Bertrand-Pierre Galey
Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en l'architecture
Chef du bureau des enseignements de l'architecture : Jérôme Poulain
Coordination éditoriale : Corinne Berlioz

Conception et réalisation graphique : Serge Chaniac Création Édition
Impression : ETC INN - 1^{er} trimestre 2011
ISBN : 978-2-11-128140-0